

ALGÉRIE-ANGOLA

Le président de la Cour constitutionnelle d'Angola salue l'excellence des relations entre son pays et l'Algérie

P. 24

ALGÉRIE-INDONÉSIE

Décès de l'ancien président indonésien, Bacharuddin Jusuf Habibie : le SG du MAE signe le registre de condoléances

P. 24

ARABIE SAOUDITE

L'Algérie condamne avec force les attaques contre des installations pétrolières

P. 24

DANS UN DISCOURS ADRESSÉ À LA NATION

Bensalah convoque le corps électoral pour la présidentielle qui aura lieu le 12 décembre prochain

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a convoqué hier le corps électoral pour l'élection présidentielle dont la date a été fixée pour le 12 décembre 2019. Dans un discours à la nation, M. Bensalah a indiqué avoir fixé la date de l'élection présidentielle au jeudi 12 décembre 2019 et ce dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles, ajoutant avoir procédé, ce dimanche, à la signature du décret présidentiel portant convocation le corps électoral. Il a, à cette occasion, exhorté les citoyens «à la mobilisation pour faire de ce rendez-vous le point de départ du processus de renouveau de notre Nation, et à œuvrer, massivement et fortement, à la réussite de cette échéance électorale, qui permettra à notre peuple d'élire un nouveau Président qui aura toute la légitimité pour présider aux destinées de notre pays et concrétiser les aspirations de notre peuple».

P. 3



PRÉSIDENTIE

Le chef de l'Etat signe les deux lois organiques relatives à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections et au régime électoral

MOHAMED CHARFI :

«L'Autorité en charge des élections "dispose de toutes les garanties pour une réelle pratique de citoyenneté"»

P. 5



Le chef de l'Etat reçoit le président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections

SANTÉ

L'HYPNOSÉ
Des sons pour mémoriser pendant le sommeil

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2021 : 23 joueurs U20 convoqués pour un stage du 22 au 29 septembre à Sidi-Moussa

Vingt-trois joueurs de la catégorie des moins de 20 ans ont été convoqués pour un stage bloqué qui se déroulera du 22 au 29 septembre 2019 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de football (FAF).

P. 21

ENERGIE

L'Algérie projette de produire 15.000 mégawatts d'électricité d'ici à 2030

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Une cache contenant des armes et des munitions découverte à Bouira

P. 24

UNIVERSITÉ D'ORAN 1 AHMED-BENBELLA : Lancement d'une nouvelle spécialité en météologie

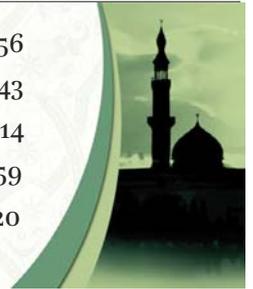
Une nouvelle spécialité en météologie a été lancée à l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", à l'occasion de l'ouverture dimanche de l'année universitaire 2019-2020, a-t-on appris de cet établissement. Cette nouvelle spécialité a été ouverte au niveau de l'institut des sciences et des techniques pratiques au profit de 40 étudiants inscrits. L'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" a accueilli, au titre de cette année, 4.328 nouveaux étudiants dans les différentes spécialités. Quelque 4.092 étudiants ont effectué les forma-

lités d'inscription, soit une moyenne de 94,55% des effectifs attendus. Les inscriptions se poursuivent toujours, a-t-on indiqué. Toutes les dispositions ont été prises pour l'accueil des étudiants dans les différentes spécialités et filières notamment les nouveaux bacheliers. En matière d'infrastructures, il est prévu la réception de la nouvelle faculté de médecine d'une capacité de 10.000 places pédagogiques, située à proximité de l'Établissement hospitalo-universitaire d'Oran "1er novembre 1954", a-t-on signalé.

Horaire des prières

Lundi 16 Moharam 1441

Fajr	04:56
Dohr	12:43
Asr	16:14
Maghreb	18:59
Isha	20:20



DEMAIN À L'OPÉRA Hommage à Cheikh El-Hasnaoui

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise mardi 17 septembre à partir de 19h30, une soirée en hommage à Cheikh El Hasnaoui, avec la participation de plusieurs grands artistes à l'image de Abdelkader Chaou, Hasnaoui Amechtoh, Kamel Meziane et Boualem Chaker.



PALAIS DES RAÏS Exposition «Mosaïque d'été»

L'exposition «Mosaïque d'été» qu'abrite le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, sera prolongée jusqu'au 19 septembre prochain. L'exposition regroupe 60 œuvres (peinture, miniature, décoration sur bois, enluminure et calligraphie) appartenant à 19 artistes.

LE 19 SEPTEMBRE À LA GALERIE IFRU DESIGN Exposition «Mouquelth»

La galerie d'art Ifru Design (Télémy, Alger), abritera à partir du 19 septembre une exposition dédiée à un village de la Kabylie et ses habitants. Fruit du travail de deux artistes, l'une aquarelliste et l'autre photographe, qui se sont attelés à capturer les regards de ces villageois.



ORAN : «Les TIC au service du tourisme innovant», thème d'un colloque international prévu en décembre

Un colloque international sur les TIC au service du tourisme innovant de la ville d'Oran (CITI ORAN'19), sera organisé par l'université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella» du 15 au 17 décembre prochain, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation vise à «créer de meilleures pratiques de tourisme durable pour toutes les parties prenantes, publiques et privées, ainsi que pour les élus et les responsables locaux particulièrement à la veille d'organisation d'événements d'envergure».

Ce rendez-vous permettra également aux chercheurs universitaires et aux développeurs du milieu socio-économique d'échanger des connaissances et des approches sur les thèmes de la rencontre.

Météo

	Max	Min
Alger	29°	21°
Oran	29°	21°
Annaba	37°	23°
Béjaïa	27°	21°
Tamanrasset	37°	26°

LE 28 SEPTEMBRE À L'OPÉRA D'ALGER «Valses de Vienne»

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, organise le 28 septembre prochain, une soirée animée par l'orchestre symphonique sous la direction musicale du maestro Amine Kouider intitulée «Valses de Vienne».



ORAN: Plaidoyer pour la promulgation d'une loi permettant l'acquisition de tableaux

Des artistes plasticiens ont appelé samedi à Oran, à la nécessité d'activer la loi sur l'acquisition des œuvres d'arts plastiques et à la création de galeries pour mettre en place un marché permanent des arts plastiques.

Le chef du bureau d'Oran de l'Union nationale des arts culturels (UNAC), Abdelhafidh Boualem, a mis l'accent lors d'une rencontre régionale sur "la situation et la place de l'art et de l'artiste plasticien", sur l'importance d'activer la commission compétente d'achat des œuvres artistiques au niveau du ministère de la culture afin de permettre permettant aux musées d'acquiescer des œuvres d'art et enrichir leurs fonds.

Des intervenants, venus de différentes régions de l'ouest du pays, ont proposé à ce que chaque entreprise publique ou privée consacre un budget pour l'acquisition de tableaux d'art comme ils ont préconisé leur implication dans la conception de projets de construction notamment pour ce qui est de la décoration et l'élaboration d'une loi permettant au peintre de vendre ses œuvres à l'étranger.

L'assistance a également appelé à la création de galeries d'exposition pour faire la promotion des œuvres d'art, la mise en place d'un marché d'art et l'organisation d'ateliers et de rencontres d'artistes pour contribuer à la promotion de cet art.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU CORAN À TISSEMSILT : Ouverture d'une exposition sur les érudits algériens

Une exposition sur les érudits algériens se tient samedi au centre culturel islamique de Tissemsilt dans le cadre de l'université d'été coranique qui se poursuit à cet établissement culturel. L'exposition met en avant le parcours de plusieurs personnalités ayant contribué par leur savoir et leurs écrits au rayonnement de la religion musulmane et d'une large diffusion de ses préceptes à l'exemple de cheikh Ahmed Benyahia El Wancharissi, Abdelhamid Ibn Badis, El Bachir El Ibrahimî et Abou El Kacem Saâdallah.

La manifestation d'une semaine prévoit également un stand de livres religieux, éducatifs et scientifiques. La 2ème université d'été coranique se poursuit avec un atelier d'enseignement du Livre saint au profit des enfants.

Des concours du meilleur petit récitant, du jeune récitant et du chant religieux sont également prévus, en plus de conférences sur la récitation du Saint Coran.



TLEMCCEN: Premier salon du livre à partir d'aujourd'hui

Un premier salon de wilaya du livre se tiendra au palais de la Culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen du 16 au 30 septembre, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Initiée par la direction de la Culture, cette manifestation verra la participation de maisons d'édition, de bibliothèques locales dont la bibliothèque de lecture publique "Mohammed Dib" et autres, a signalé la conseillère culturelle du Palais, Amrthir Hassania. Ce salon qui se tient en collaboration avec la direction locale du commerce, le centre des expositions (Carex) et l'université Abou Bakr Belkaïd, prévoit l'exposition de 2.000 titres dans les différentes filières.

Il permettra au public d'acquiescer des ouvrages récents à des prix jugés raisonnables et d'encourager la lecture.

Trois écrivains de Tlemcen dédicaceront à cette occasion leurs ouvrages.

Il s'agit de Mohamedi Mohamed Amine, Meriem Dali Youcef et Aicha Beldjillali. Cette dernière a remporté la troisième place au concours "Ali Mâachi" dans la catégorie poésie.



PRÉSIDENTIELLE/CORPS/CONVOCATION

Bensalah convoque le corps électoral pour la présidentielle qui aura lieu 12 décembre prochain

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a convoqué hier le corps électoral pour l'élection présidentielle dont la date a été fixée pour le 12 décembre 2019.

Dans un discours à la nation, M. Bensalah a indiqué avoir fixé la date de l'élection présidentielle au jeudi 12 décembre 2019 et ce dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles, ajoutant avoir procédé, ce dimanche, à la signature du décret présidentiel portant convocation le corps électoral.

Il a, à cette occasion, exhorté les citoyens «à la mobilisation pour faire de ce rendez-vous le point de départ du processus de renouveau de notre Nation, et à évaluer, massivement et fortement, à la réussite de cette échéance électorale, qui permettra à notre peuple d'élire un nouveau Président qui aura toute la légitimité pour présider aux destinées de notre pays et concrétiser les aspirations de notre peuple». «De par son importance, cette élection constituera une occasion sans précédent pour instaurer la confiance dans le pays,

et ouvrira, par la même, la voie à notre peuple vers un horizon prometteur en matière de consolidation de la pratique démocratique», a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat a appelé les citoyennes et citoyens à contribuer, le 12 décembre prochain, «à l'écriture de l'histoire de leur pays et au choix de leur nouveau président afin de tracer ainsi l'avenir radieux de leur pays, celui dont rêvaient leurs aïeux et pères et rêvent, aujourd'hui, nos enfants».

Il a, également, indiqué avoir procédé à la signature de la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante des élections et la loi organique relative au régime électoral, «conformément aux dispositions de la Constitution et après que le Conseil constitutionnel m'ait notifié son avis en la matière», a-t-il ajouté.

«Ces deux textes ont introduit

des changements capitaux et inédits, qui ont touché à l'essence même de la doctrine suivie jusque-là dans notre pays en matière d'élections», a-t-il expliqué. Pour Bensalah, ces changements apportent «une réponse claire et sans équivoque aux sceptiques et viennent, en même temps, traduire les attentes légitimes de notre peuple en lui permettant de choisir, en toute souveraineté, liberté et transparence, la personnalité à qui il souhaite confier la conduite du changement et la satisfaction du reste des revendications populaires». «Ils viennent, également, confirmer la détermination de l'Etat à aller de l'avant dans la concrétisation méthodique du changement, auquel vous appelez de tous vos vœux, par l'assainissement de l'encadrement de l'Etat, la lutte contre la corruption et l'impunité, le recouvrement de la nor-

malité institutionnelle à travers des élections entourées de toutes les garanties de probité», a-t-il dit.

Le chef de l'Etat a affirmé que «ces acquis et avancées n'auraient pu être réalisés sans une totale et étroite coordination entre les différentes institutions de l'Etat», tout en réitérant ses «sentiments de considération et de reconnaissance aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), et en particulier à son Haut Commandement, pour ses efforts soutenus et dévoués afin de préserver la voie constitutionnelle et pour son engagement dans l'accompagnement de notre peuple sur la voie du changement, en privilégiant la voie du dialogue et en insistant sur la



présidentielle en tant qu'objectif stratégique».

Il a, par ailleurs, affirmé que l'organisation de l'élection présidentielle est «la seule et unique solution démocratique viable», tout en réitérant son engagement à réunir «toutes les conditions adéquates à l'organisation d'un scrutin présidentiel présentant toutes les garanties de transparence, de régularité et de probité».

DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT À LA NATION (TEXTE INTÉGRAL)

Le Chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah a adressé, hier, un discours à la Nation, dont voici le texte intégral: «Au nom d'Allah, Le Clément, Le Miséricordieux, Prière et paix sur Son vertueux messager, Sa sainte famille et ses compagnons jusqu'au Jour du Jugement dernier,

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Depuis que les impératifs du devoir national m'ont amené à assumer la charge de Chef de l'Etat, je n'ai cessé de souligner l'impératif d'évaluer «ensemble» à trouver des solutions qui nous permettraient de transcender les écueils de l'étape cruciale que traverse notre pays et de construire les consensus nécessaires à la tenue d'une élection présidentielle, réunissant les conditions d'impartialité et de transparence.

Cette élection a été pour moi, dès le début, un objectif stratégique national, non seulement parce que c'est la mission qui m'est assignée par la Constitution et confirmée par l'avis du Conseil Constitutionnel du 29 juin 2019, mais surtout parce qu'elle est la seule et unique solution démocratique viable.

La solution à même de vous donner, Mesdames et Messieurs, la parole pour choisir, librement et souverainement, la personnalité qui vous paraît la plus apte à mener le changement auquel vous aspirez et à mettre en place un nouveau système de gouvernance qui répond à vos aspirations pressenties.

C'est ainsi que je m'étais engagé devant vous de réunir toutes les conditions adéquates à l'organisation d'un scrutin présidentiel présentant toutes les garanties de transparence, de régularité et de probité.

Un objectif pour la réalisation duquel, j'avais invité la classe politique, les personnalités nationales et les composantes de la société civile à adhérer à un dialogue inclusif en vue de formuler des solutions consensuelles sur l'ensemble des aspects afférents à la prochaine élection présidentielle.

Dieu merci, le message de sagesse et du devoir national que j'ai lancé a été favorablement accueilli par des pans entiers de la société et le processus du dialogue engagé grâce aux efforts dévoués de personnalités intégrées et indépendantes, qui ont pris librement l'initiative de s'organiser et d'assurer la conduite du dialogue politique qui a connu la scène politique nationale.

En effet, ces Personnalités nationales ont mené un très large processus de concertation qui a permis aux responsables

de plusieurs partis politiques et à un nombre important de personnalités et représentants de la société civile et du mouvement populaire de discuter et de débattre, librement, des conditions politiques, juridiques et institutionnelles à réunir pour conférer une crédibilité au prochain scrutin présidentiel.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'Instance en question m'a communiqué, récemment, les conclusions de ses consultations et présenté ses propositions et recommandations consensuelles, dont notamment, celles relatives au régime électoral et à la création d'une Autorité nationale indépendante des élections, qui aura pour mission d'organiser et de contrôler le processus électoral dans toutes ses phases.

A cette occasion, je voudrais rendre un hommage appuyé aux membres de l'Instance pour le courage, le dévouement et la compétence dont ils ont fait preuve en s'acquittant de cette lourde mais noble mission.

Je voudrais également dire ma satisfaction quant au climat de liberté et de transparence ayant caractérisé le processus de dialogue, tout en faisant remarquer que l'Etat a respecté son engagement de neutralité, la plus stricte, et n'a pas interféré dans le déroulement de ce processus.

Ce processus a abouti à une très large convergence sur la tenue de l'élection présidentielle et sur les garanties juridiques et institutionnelles à réunir sur le terrain pour assurer sa crédibilité.

Des propositions ont été formulées, dans ce sens, par l'Instance en vue de l'adaptation de notre régime électoral pour que la prochaine élection présidentielle puisse répondre aux conditions et normes requises.

La création d'une Autorité nationale, à laquelle seront assignées les missions d'organisation des élections, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats, constitue une réponse concrète aux aspirations de notre peuple, qui a revendiqué, pacifiquement, un changement profond du système de gouvernance.

Ainsi, j'ai appelé pour la mise en place de cette Autorité, à la poursuite des efforts et des consultations nécessaires afin qu'elle puisse devenir une réalité concrète.

De même que j'ai instruit le Gouvernement à l'effet de mettre, à la disposition de cette nouvelle Autorité indépendante, tous les moyens matériels et logistiques et de lui apporter toutes formes d'aide et de soutien, lui permettant l'organisation

de la prochaine consultation électorale, dans les meilleures conditions.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Comme vous pouvez le constater, la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante des élections et la loi organique, modifiant et complétant la loi 16-10 du 25 août 2016, relative au régime électoral, ont été adoptées en l'état par le dernier Conseil des Ministres, et également par le Parlement conformément au processus législatif d'adoption.

Suite à quoi, j'ai procédé hier, samedi 14 septembre 2019, à la signature de ces deux lois organiques conformément aux dispositions de la Constitution et après que le Conseil constitutionnel m'ait notifié son avis en la matière.

Ces deux textes ont introduit des changements capitaux et inédits, qui ont touché à l'essence même de la doctrine suivie jusque-là dans notre pays en matière d'élections.

Ces changements apportent, comme chacun l'aura certainement constaté, une réponse claire et sans équivoque aux sceptiques et viennent, en même temps, traduire les attentes légitimes de notre peuple en lui permettant de choisir, en toute souveraineté, liberté et transparence, la personnalité à qui il souhaite confier la conduite du changement et la satisfaction du reste des revendications populaires.

Ils viennent, également, confirmer la détermination de l'Etat à aller de l'avant dans la concrétisation méthodique du changement, auquel vous appelez de tous vos vœux, Mesdames et Messieurs, par l'assainissement de l'encadrement de l'Etat, la lutte contre la corruption et l'impunité, le recouvrement de la normalité institutionnelle à travers des élections entourées de toutes les garanties de probité.

Ces acquis et avancées n'auraient pu être réalisés sans une totale et étroite coordination entre les différentes Institutions de l'Etat. Et je tiens, à ce propos, à réitérer mes sentiments de considération et de reconnaissance aux éléments de notre Armée nationale populaire (ANP), et en particulier à son Haut Commandement, pour ses efforts soutenus et dévoués afin de préserver la voie constitutionnelle et pour son engagement dans l'accompagnement de notre peuple sur la voie du changement, en privilégiant la voie du dialogue et en insistant sur la présidentielle en tant qu'objectif stratégique.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

J'ai, maintes fois, évoqué devant vous

les raisons constitutionnelles, politiques, économiques et stratégiques qui nous imposent l'organisation, dans les meilleurs délais, d'une élection présidentielle, et je demeure convaincu que celle-ci est la seule solution démocratique viable, à même de permettre à notre pays de transcender cette conjoncture.

Cette démarche à laquelle adhère, Dieu merci, désormais la majorité de notre peuple est aujourd'hui, pour nous, un motif de satisfaction. En effet, cette élection est autant nécessaire qu'urgente pour que le pays renoue, au plus vite, avec sa normalité politique et institutionnelle et pour qu'il puisse se concentrer sur les défis majeurs à relever, au plan économique et social, et faire face aux menaces extérieures qui planent sur lui.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Aujourd'hui, il est temps de faire prévaloir l'intérêt suprême de la patrie sur toutes autres considérations, car elle est notre dénominateur commun et qu'il y va de l'avenir de notre pays, de nos enfants.

Aussi, ai-je décidé, dans le cadre des prérogatives constitutionnelles qui me sont confiées, de fixer la date de l'élection présidentielle au jeudi 12 décembre 2019.

En conséquence, conformément aux dispositions constitutionnelles et législatives pertinentes, j'ai procédé, ce jour, à la signature du décret présidentiel par lequel je convoque le corps électoral.

Partant, je vous exhorte, Mesdames et Messieurs, à la mobilisation pour faire de ce rendez-vous le point de départ du processus de renouveau de notre Nation, et à évaluer, massivement et fortement, à la réussite de cette échéance électorale, qui permettra à notre peuple d'élire un nouveau Président qui aura toute la légitimité pour présider aux destinées de notre pays et concrétiser les aspirations de notre peuple.

De par son importance, cette élection constituera une occasion sans précédent pour instaurer la confiance dans le pays, et ouvrira, par la même, la voie à notre peuple vers un horizon prometteur en matière de consolidation de la pratique démocratique.

J'appelle, donc, les citoyennes et citoyens à contribuer collectivement, le 12 décembre prochain, à l'écriture de l'histoire de leur pays et au choix de leur nouveau président afin de tracer ainsi l'avenir radieux de leur pays, celui dont rêvaient leurs aïeux et pères et rêvent, aujourd'hui, nos enfants. Gloire à nos martyrs Vive l'Algérie».

APS

M. Bensalah s'est engagé à mobiliser «tous les moyens» pour faciliter le travail de l'Autorité nationale des élections (Charfi)

Le président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, Mohamed Charfi a affirmé, hier à Alger, que le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah s'était engagé à mobiliser «tous les moyens» de l'Etat au service et pour la réussite des missions de l'Autorité.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le chef de l'Etat, M. Charfi a indiqué que «M. Bensalah s'est engagé à mobiliser tous les moyens de l'Etat au service de cette Autorité, unique en son genre en Algérie et dans le monde entier, pour lui faciliter l'accomplissement de ses missions».

«Nous sommes optimistes quant aux compétences des membres de cette Autorité qui appartiennent à différentes générations», a déclaré M. Charfi exprimant son vœu de voir «cette dernière couronner le processus de Novembre 1954 pour le parachèvement de l'édification de l'Etat auquel aspiraient nos aïeux, notre génération et les générations montantes qui formeront l'avenir de ce pays, un avenir qui sera prospère au vu des connaissances et de la prise de conscience que nous avons perçues chez eux tout au long du processus de dialogue». Pour le président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, «l'Algérie se porte bien et sortira victorieuse grâce à ses hommes et à ses richesses», espérant «voir la démarche de l'Etat algérien consistant à permettre au peuple algérien d'accomplir son devoir électoral en toute liberté et souveraineté, constituer un couronnement de l'édification de l'Etat de Novembre 1954».

Mohamed Charfi plébiscité président de l'Autorité nationale indépendante des élections

L'ancien ministre de la justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi a été plébiscité, hier à Alger, président de l'Autorité nationale indépendante des élections par les membres de cette instance.

Lors d'une réunion de cette instance, M. Charfi, seul candidat au poste de président, a été plébiscité à main levée par les membres de cette autorité.

Dans une déclaration suite à sa désignation à la tête de cette Autorité nationale, M. Charfi a évoqué les difficultés auxquelles fera face cette instance qui «œuvrera pour rendre la parole au peuple afin de décider de son avenir et parachever l'édification de l'Etat».

Il a assuré, à ce titre, que la priorité de l'instance sera de «concrétiser la revendication principale du peuple, celle de choisir librement celui qui le représentera au plus haut sommet de l'Etat».

Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Charfi est également détenteur d'une licence et d'un doctorat en droit.

Il a occupé, auparavant, plusieurs hautes fonctions dont celle de magistrat, Juge d'instruction puis Procureur général au niveau de différentes cours (1972-1989), secrétaire général au ministère de la Justice (1989-1991), conseiller à la Cour suprême, ministre de la Justice (2002), puis ministre



de la Justice, garde des Sceaux (2012). Le Chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a procédé, samedi, à la signature de la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, adoptée jeudi par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) puis, vendredi, par les membres du Conseil de la Nation. Cette Autorité permanente

et indépendante, jouit du statut de personne morale et de l'indépendance administrative et financière.

Elle a pour missions de «concrétiser et approfondir la démocratie constitutionnelle et promouvoir le régime électoral conduisant à l'alternance pacifique et démocratique au pouvoir». Son siège se situera à Alger avec des antennes au

niveau local et auprès de la communauté nationale à l'étranger. Elle veillera «à la préparation, à l'organisation, à la gestion, à la supervision et à la surveillance des élections».

En matière de surveillance des élections, l'Autorité veille à garantir «la transparence et la régularité» du scrutin lors des étapes de sa préparation et de son organisation.

Le chef de l'Etat reçoit le président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, hier à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, Mohamed Charfi, qui est accompagné des membres de l'Autorité, indique un communiqué de la présidence de la République. «Lors de cette audience, le chef de l'Etat a félicité les membres de l'Autorité et son président pour la confiance placée en eux par leurs paires afin de conduire, en toute liberté et indépendance, le processus d'organisation et de surveillance de la prochaine élection présidentielle, relevant avec satisfaction le sens de responsabilité et la compétence, dont ils font montre

et qui les habilite à s'acquitter pleinement de leurs missions», a précisé le même source. Soulignant «le rôle important et décisif qui incombe à l'Autorité à laquelle seront transférées toutes les responsabilités, qui étaient confiées aux pouvoirs publics», M. Bensalah a estimé que c'est là «une avancée substantielle et inédite, qui traduit concrètement les aspirations du peuple algérien, et offre les garanties requises permettant aux Algériens et Algériennes de choisir, en toute souveraineté, liberté et transparence, le président auquel ils souhaitent confier la conduite du pays».

Par ailleurs, le chef de l'Etat a mis en

avant «la disposition de l'Etat à mettre, à la disposition de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, tous les moyens matériels et logistiques et à lui apporter toutes formes d'aide et de soutien, lui permettant d'organiser la prochaine échéance électorale, conformément aux prérogatives qui lui sont conférées par la loi». En conclusion, le chef de l'Etat a réitéré «ses remerciements aux membres de l'Autorité pour avoir accepté d'assumer cette responsabilité, affirmant que la réussite du scrutin est tributaire de leur réussite dans l'accomplissement de leurs missions».

Bensalah convoque le corps électoral, au lendemain de l'adoption de deux textes de loi encadrant la présidentielle

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a signé hier le décret portant convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République qui se tiendra le 12 décembre prochain et dans la perspective de laquelle deux projets de loi devant encadrer le processus électoral viennent d'être adoptés par les deux chambres du Parlement.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la convocation du corps électoral, M. Bensalah a appelé les citoyens à faire de ce rendez-vous «le point de départ du processus de renouveau de notre Nation et à œuvrer avec force et massivement à la réussite de cette échéance électorale qui permettra à notre peuple d'élire le futur Président, lequel aura toute légitimité pour conduire les destinées de notre pays et prendre en charge ses aspira-

tions». Conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral, la déclaration de candidature du postulant à l'élection présidentielle doit être déposée, au plus tard, dans les 40 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Deux projets de loi ont été adoptés respectivement jeudi et vendredi par l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la Nation.

Le premier est un projet de loi organique relatif à la création d'une Autorité indépendante permanente devant veiller à «la préparation, l'organisation, la gestion, la supervision et la surveillance des élections» et devant œuvrer à «promouvoir le régime électoral conduisant à l'alternance pacifique et démocratique au pouvoir». Cette loi organique

prévoit le transfert de «toutes les prérogatives» des autorités administratives en matière électorale à l'Autorité indépendante.

M. Mohamed Charfi, ancien ministre de la Justice, a été désigné hier président de l'Autorité indépendante en charge des élections. Le deuxième projet porte sur l'amendement partiel de la loi organique relative au régime électoral et prévoyant notamment que la déclaration de candidature à la présidence de la République se fait par le dépôt d'une demande d'inscription auprès de l'Autorité indépendante chargée de l'organisation des élections. Le nouveau texte réduit, d'autre part, le nombre de parrainages nécessaires.

Il stipule, en effet, que le candidat à la présidentielle doit présenter une liste comportant 50.000 signatures individuelles,

au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200. Avant l'amendement de loi organique portant régime électoral, le postulant à la candidature devait présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs, recueillies à travers, au moins, 25 wilayas. Après le report, une première fois, de l'élection présidentielle qui devait se tenir le 18 avril dernier, en raison du mouvement de contestation populaire (Hi-

rak), dont les manifestations ont commencé le 22 février pour exprimer le rejet d'un 5ème mandat du président sortant Abdelaziz Bouteflika, le chef de l'Etat par intérim Abdelkader Bensalah avait fixé une autre date au scrutin présidentiel, le 4 juillet, mais l'élection n'avait pu se tenir, aucun dossier de candidature n'ayant été validé par le Conseil constitutionnel. Le Conseil constitutionnel, dont la mission consiste à veiller au respect de la Constitution, avait indiqué qu'il revenait au chef de l'Etat de «convoquer de nouveau le corps électoral et de parachever le processus électoral jusqu'à l'élection du président de la République et la prestation de serment constitutionnel».

Charfi : L'Autorité en charge des élections «dispose de toutes les garanties pour une réelle pratique de citoyenneté»

Le président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, Mohamed Charfi, a affirmé hier à Alger que cette autorité disposait de «toutes les garanties pour une réelle pratique de citoyenneté et jouit également des critères d'autonomie et de compétence».

«Cette autorité, créée pour la première fois dans notre pays est rarement égalée, au vu du contenu et des dimensions de la loi constitutive qui prévoit toute les garanties d'une réelle et libre pratique de citoyenneté», a affirmé M.

Charfi lors de son premier point de presse à l'issue de son plébiscite, qualifiant ce droit de «sacré».

Précisant que cette nouvelle Autorité jouissait de l'autonomie et des compétences nécessaires, M.

Charfi a rassuré qu'«avec l'avènement de cette Autorité, toutes les pratiques non conformes à des élections intègres se dissiperont», affirmant que la loi «punira ceux qui s'immisceront dans les prérogatives de l'Autorité dont elle a héritées des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice concernant les élections».

A ce propos, il a souligné que «cette Autorité est le fruit des revendications populaires et une réponse sage et réfléchie de la part des responsables, en tête desquels, le commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a accompagné le peuple pour réaliser ses objectifs escomptés en toute souveraineté et responsabilité, saluant, dans ce sens, la «sage démarche» du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.



«Le peuple algérien a su consacrer une véritable démocratie sur le terrain, en témoigne la loi constitutive de cette Autorité qui évoque les articles 7 et 8 de la Constitution, lesquels consacrent la souveraineté du peuple, ce qui prévoit un meilleur avenir pour l'Algérie et permet aux Algériens de concrétiser les principes de la Déclaration du 1er novembre 1954».

La désignation des membres de l'Autorité nationale

indépendante en charge des élections s'est effectuée dans le cadre d'une démarche consensuelle et concertée avec la société civile», a-t-il affirmé, soulignant qu'il sera procédé, ultérieurement, à l'installation du bureau de l'Autorité et l'élaboration de son plan d'action à court terme en prévision de la convocation du corps électoral.

Après avoir rappelé que «le contrôle institutionnel est garanti par la loi», M. Charfi a invité le peuple à «accompagner» cette Autorité en termes d'encadrement des bureaux de vote, mais aussi en veillant à s'inscrire dans les listes électorales et à se mobiliser pour permettre au citoyen d'exercer pleinement son droit de vote», appelant, en outre, la presse nationale à jouer un rôle de «contrôle au profit du peuple».

Répondant à une question

sur la partie habilitée à convoquer le corps électoral en prévision de la prochaine Présidentielle après la création de cette Autorité, M. Charfi a fait savoir que le décret relatif à «la convocation du corps électoral sera promulgué par le chef de l'Etat, après concertations avec l'Autorité nationale indépendante en charge des élections», soutenant, dans ce sens, que «la tenue de la prochaine Présidentielle devrait se dérouler vers la mi-décembre».

A une question de savoir si cette autorité allait permettre «à des personnalités qui étaient proches de l'ancien président de se présenter à la prochaine élection présidentielle», il a répondu que «l'Autorité veillera au tri des dossiers des candidats tout en assurant le respect des droits de chaque citoyen (candidat)».

M. Bensalah met fin aux fonctions du secrétaire général de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE)

Le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a mis fin, hier, aux fonctions du Secrétaire général de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) M. Fouad Makhoul, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

«Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a mis fin, dimanche 15 septembre 2019, aux fonctions de M. Fouad Makhoul, secrétaire général de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE)», conclut la même source.

Le chef de l'Etat signe les deux lois organiques relatives à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections et au régime électoral

Le Chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah a procédé, samedi, à la signature des deux lois organiques relatives à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections et au régime électoral, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

«Le chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah a procédé, samedi 14 septembre 2019, à la signature de la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections ainsi que la loi organique amendement et complétant la loi organique 16-10 datée du 25 août 2016 relative au régime électoral, après accomplissement des formalités que stipule la Constitution et émission de l'avis du Conseil constitutionnel au chef de l'Etat», lit-on dans le communiqué.

Principales missions de l'Autorité nationale indépendante des élections

L'Autorité nationale indépendante des élections, que préside M. Mohamed Charfi, est une instance «permanente, indépendante et impartiale», jouissant du statut de personne morale et de l'indépendance administrative et financière.

- Cette autorité, composée de 50 membres, a pour missions de «concrétiser et approfondir la démocratie constitutionnelle et promouvoir le régime électoral conduisant à l'alternance pacifique et démocratique au pouvoir».

- L'instance dont le siège se situera à Alger avec des antennes au niveau local et auprès de la communauté nationale à l'étranger, veillera «à la préparation, à l'organisation, à la gestion, à la supervision et à la surveillance des élections».

- En matière de surveillance des élections, elle veille à garantir «la transparence et la régularité» du scrutin lors des étapes de sa préparation et de son organisation.

- L'Autorité sera composée, au niveau central, d'un président, d'un bureau et d'un conseil et disposera, au niveau local, de délégations de wilaya.

Elle recourra à des délégués au niveau des communes et des représentations diplomatiques et consulaires.

- Elle disposera de son propre budget de fonctionnement. La nomenclature des dépenses et les termes et modalités d'application seront fixés conformément à la législation, pour peu que ses comptes et bilans financiers soient contrôlés par la Cour des comptes.

- L'instance peut enclencher toutes les procédures en cas d'atteinte ou menace portée au déroulement normal des opérations électorales, en vue de garantir la conformité de ces opérations aux textes législatifs et organisationnels en vigueur.

PRÉSIDENTIELLE : Avec des candidatures «crédibles et charismatiques, le peuple votera en masse» (Belhimer)

Le président du comité politique de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), Ammar Belhimer a estimé, hier à Alger, qu'avec des candidatures «crédibles, fortes et charismatiques», le peuple votera «en masse» au prochain scrutin présidentiel.

Intervenant au forum du quotidien *El Moudjahid*, M. Belhimer a relevé qu'avec des candidatures «crédibles, fortes et charismatiques», le peuple votera «en masse» à la prochaine élection présidentielle «à la condition d'assurer un scrutin propre et transparent».

Pour lui, le corps électoral va «être convoqué, le gouvernement j'espère va partir et les candidatures

seront recueillies», ajoutant que les choses évoluent dans «dans la difficulté, mais évoluent positivement».

Interrogé sur la composition de l'Autorité nationale indépendante des élections, M. Belhimer a indiqué qu'il était évident que l'autorité sera le reflet de la qualité d'encadrement des associations socio-professionnelles qui seront sollicitées, soutenant que l'Algérie n'avait pas de «problème politique réel» mais plutôt un «problème de leadership».

L'ancien ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi a été plébiscité, hier à Alger, président de l'Autorité nationale in-

dépendante des élections par les membres de cette instance.

Le Parlement avait adopté, en ses deux chambres vendredi matin, deux textes de lois organiques relatifs à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections et au régime électoral.

Le chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah a procédé, samedi, à la signature de ces deux lois organiques.

La loi organique relative à cette autorité prévoit le transfert de «toutes les prérogatives des autorités publiques, voire administratives en matière électorale, à l'Autorité indépendante des élections».

ALGÉRIE - UIPA: Le Conseil de la nation prend part à la 26^e session de l'UIPA en Jordanie

Le Conseil de la nation prend part, du 15 au 19 septembre en cours à Amman (Jordanie), à la 26^e session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) et aux réunions des deux commissions ad-hoc issues de ce comité, a indiqué, dimanche, un communiqué du Conseil.

L'Algérie sera représentée à cette session et aux réunions des deux commissions ad-hoc, à savoir: la commission restreinte et la commission du groupe juridique, par le membre du Conseil de la nation, président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ali Djerba.

L'ordre du jour de cette session comprend plusieurs points dont "l'examen des amendements proposés à la charte et au règlement intérieur de l'UIPA", "Le projet de budget de l'UIPA pour 2020" et "le débat des projets pilotes d'orientation sur les lois sur la femme et l'enfant ainsi que celles liées à la lutte antiterroriste et aux entités terroristes".

ALGÉRIE-UKRAINE: Enseignement supérieur: le renforcement de la coopération bilatérale évoqué par le ministre du secteur et l'ambassadeur d'Ukraine à Alger

Le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a été évoqué par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid et l'ambassadeur d'Ukraine à Alger Subkh Maksym, indique dimanche un communiqué du ministère.

Au cours de cette audience, les deux parties se sont aussi "félicitées des opérations de jumelage effectuées au niveau des différentes disciplines entre les universités algériennes et ukrainiennes", ajoute la même source, relevant que dans le but de "renforcer davantage cette coopération, les deux parties ont convenu de mettre en place un accord cadre de coopération dans les domaines de la formation supérieure et de la recherche scientifique pour mieux baliser les échanges entre les deux pays". Les deux parties ont en outre manifesté un "intérêt particulier en vue de développer des échanges entre les équipes de recherche algériennes et ukrainiennes, notamment dans les domaines de la recherche scientifique, le développement technologique ainsi qu'en matière d'innovation, plus particulièrement dans les secteurs de l'eau, l'agriculture, la valorisation des matières dans les matériaux nouveaux".

M. Tayeb Bouzid et l'ambassadeur ont aussi ont convenu "d'explorer les possibilités de mettre en place et de développer une chaire de langue arabe en Ukraine ainsi qu'une chaire de la langue ukrainienne en Algérie", selon le communiqué du ministère, ajoutant que le dossier relatif à la mobilité des étudiants et enseignants des deux pays a été abordé.

ALGÉRIE - GRANDE-BRETAGNE: M. Boukadoum reçoit le ministre d'Etat britannique pour le Commerce extérieur

Le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum a reçu hier à Alger, le ministre d'Etat britannique pour le Commerce extérieur, Conor Burns, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La même source précise que cette visite entre dans le cadre des "échanges réguliers de haut niveau entre les responsables des deux pays".

Au cours de l'audience, le ministre Boukadoum s'est "félicité" de la qualité des relations algéro-britanniques, appelant à "leur renforcement au bénéfice des deux pays".

Il a, à cet égard, mis en exergue "l'impératif de promouvoir ces relations, à travers les nombreuses opportunités qui s'offrent à l'investissement et au partenariat bilatéral dans différents domaines", rappelant, à ce propos, "les récentes mesures



prises par le gouvernement pour drainer et encourager les investissements étrangers, parmi lesquelles, notamment la révision de la règle 49/51%".



Pour sa part, le responsable britannique a fait part de "l'importance que revêt l'Algérie en tant que partenaire de tout premier ordre en

Afrique et dans le monde arabe", affirmant que "la perspective de sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne (Brexit) n'impactera pas la structure des relations économiques algéro-britanniques".

Le ministre britannique a également fait part de sa "conviction que l'Algérie, de par ses capacités économiques, jouera un rôle actif dans la réussite du Sommet britanno-africain sur l'investissement, prévu le 20 janvier 2020 à Londres".

La question de la circulation des personnes a aussi été évoquée lors de cette audience.

MÉTÉOROLOGIE / JOURNÉE ARABE: Des températures au-dessus de la normale en juillet dernier dans plusieurs wilayas du pays (ONM)

Des températures maximales au-dessus de la normale, variables d'une région à une autre, ont été enregistrées, en juillet dernier, a indiqué, dimanche à Alger, le directeur général de l'Office national de météorologie (ONM), Brahim Ihaddaden.

Dans son allocution d'ouverture de la cérémonie de célébration de la journée arabe de météorologie, organisée sous le thème "La météorologie, la protection des personnes et des biens", M. Ihaddaden a précisé que les températures élevées enregistrées, jour et nuit, durant le mois de juillet dernier, avaient atteint des niveaux records dans plusieurs régions du pays, dépassant la normale de 3,3 degré Celsius (°C)".

Des températures maximales au-dessus de la normale, variables d'une région à une autre, qui ont atteint des niveaux records dans plusieurs wilayas du pays, comme à Adrar (50 C), Mostaganem (45,9 C) Tiaret (43 C) et Mecheria (43,5 C), a-t-il poursuivi. Les prévisions météorologiques avaient prédit des températures normales et parfois au-dessus de la normale mensuelle durant les mois de juillet et d'août à travers toutes les régions du pays, a-t-il rappelé, ajoutant que les prévisions mensuelles de l'ONM étaient identiques à celles des centres régionaux du pays.

A l'instar des autres pays, l'Algérie n'est pas prémunie contre les phénomènes climatiques extrêmes, a-t-il expliqué, citant, à ce propos, les intempéries qui ont touché le pays, ces dernières années, marquées par une augmentation de la cadence et de l'intensité des phénomènes climatiques. Consient

du poids des défis liés aux phénomènes climatiques, l'ONM œuvre, sans cesse, au développement de ses systèmes météorologiques en vue de les adapter aux évolutions actuelles et futures et à la dotation de ses structures en technologies modernes pour promouvoir les services météorologiques et qualifier leurs cadres, pour communiquer une information météorologique précise au citoyen, a-t-il estimé. M. Ihaddaden a cité, à cet effet, les bulletins météorologiques spéciaux (BMS) qui sont diffusés, de manière continue, en attendant de leur trouver un substitut "parallèlement" au renouvellement de la carte de vigilance. Evoquant la journée arabe de météorologie, le responsable a rappelé, dans ce sens, qu'à l'instar de la journée mondiale de météorologie, célébrée le 23 mars pour rappeler la mise en œuvre de la convention relative à la création de l'organisation météorologique mondiale en 1950, et à la lumière du développement des phénomènes météorologiques et de leurs retombées sur la vie quotidienne des citoyens, les pays arabes ont décidé d'instituer cette journée, célébrée le 15 septembre de chaque année.

Pour M. Ihaddaden, le thème retenu cette année suscite un grand intérêt, car intervenant à une période "sensible" caractérisée par de profonds changements climatiques, engendrant parfois des pertes humaines et matérielles considérables, soulignant que l'objectif de la célébration de cette journée est de renforcer la coopération et d'échanger les informations sur les prévisions météorologiques.

D'importantes quantités de pluie attendues octobre prochain sur les régions côtières centre et est

D'importantes chutes de pluie sont attendues, octobre prochain, sur plusieurs régions côtières du centre et de l'est du pays, selon les météorologues. Durant cette rencontre, Mme Amina Bouceta, météorologue, a indiqué qu'en octobre prochain, "des précipitations proches ou supérieures à la normale pluviométrique mensuelle sont prévues sur les régions côtières du centre et de l'est du pays".

Selon le directeur général de l'ONM, son service prévoit pour le mois d'octobre, des précipitations supérieures à la normale pluviométrique mensuelle dans les régions est, égales à la normale mensuelle sur les régions centre et inférieures à égales à la normale mensuelle sur les régions ouest".

Pour sa part, la chargée de l'information de l'ONM, Houaria Benrekta a souligné que les services météorologiques qui ont pu "prévoir des cas d'orages, n'ont pas réussi à déterminer les quantités de pluies attendues des cellules orageuses ou le lieu où elles seront enregistrées".

Par ailleurs, la même responsable a mis en avant le rôle primordial du nouveau système de vigilance qui englobe une carte de vigilance établie par les services météorologiques, le 23 mars 2017, visant à remplacer le bulletin spécial en vigueur, eu égard à son efficacité dans la prévention des phénomènes climatiques extrêmes et le suivi continu de l'évolution de la situation météorologique générale.

TRANSPORT: Nouveaux horaires des trains de la banlieue algéroise

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé dimanche, dans un communiqué, le nouveau programme des dessertes de la banlieue algéroise. Entré en vigueur le dimanche 15 septembre 2019, le nouveau programme concerne les axes Alger-El Affroune (Blida), Alger-Thenia-Oued Aissi, Agha-Zeralda et Agha-Aéroport Houari Boumediene. "La SNTF a veillé, dans l'élaboration du programme, à prendre en considération les heures de pointe à travers un renforcement des dessertes la matinée et le soir", indique le communiqué. Concernant les horaires de départ et d'arrivée, la SNTF a élaboré 4 tableaux illustrant le programme quotidien des 4 axes, ajoute la même source.

Quant à la ligne Alger-Zeralda, le premier train démarrera à 05h10 de la gare d'Agha et le dernier à 18h35, tandis que pour la ligne Zeralda-Alger, le premier départ est programmé



à 9h15 et le dernier à 19h40. Pour la ligne Agha-Aéroport Houari Boumediene, le premier départ d'Alger est à 5h00 et le dernier à 21h05, alors que pour la ligne aéroport Houari Boumediene-Agha, le premier départ est à 5h30 et le dernier à 21h35. Pour ce qui est de la ligne Alger-El Affroune (Blida), le premier départ d'Alger prévu à 5h45 et le dernier à 18h50, tandis que pour la ligne El Affroune-Alger, le premier train est à 5h40 et le dernier à 18h30.

S'agissant de la ligne Alger-Thenia-Oued Aissi, le premier train démarrera d'Alger à 5h40, alors que le départ de Thenia vers Oued Aissi est à 5h15 et le dernier à 18h26.

Pour ce qui est de la ligne Oued Aissi-Thenia, le premier départ est fixé à 5h05 et le dernier à 18h. Pour Thenia-Alger, le premier départ est à 5h50 et le dernier à 18h50.

INVESTISSEMENT: Investir dans le secteur de l'environnement pour créer de l'emploi et de la richesse

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, a insisté, dimanche à Sidi Bel-Abbes, sur la nécessité de «faire des grands investissements dans le secteur de l'environnement une source de création de richesse et de nouveaux postes d'emploi».

Il est impératif, a souligné la ministre au cours de sa visite de travail dans la wilaya, de «valoriser les grands investissements dans le secteur de l'environnement et en faire une source réelle pour la création de richesse et de nouveaux postes d'emploi au profit des jeunes».

«Il faut intégrer les jeunes dans la gestion des déchets et ouvrir le champ devant eux pour leur permettre de participer à la création de nouvelles activités et soutenir l'économie nationale», a indiqué Mme Zerouati, soulignant la nécessité de «donner une formule réelle aux centres d'enfouissement technique (CET) et de tri et passer de la collecte des déchets et leur enfouissement à l'extraction de la matière première et son recyclage».

Lors de sa visite d'inspection du Centre de tri et l'unité de compostage du Centre d'enfouissement technique (CET) au chef-lieu de la wilaya, dans le cadre d'un accord d'association entre l'Algérie et la Belgique pour le soutien et la gestion intégrée, la ministre a appelé à «développer l'activité du centre de tri à travers le choix des matières plastiques, considérées comme étant nocives pour la santé de l'homme et pour l'environnement». Mme Zerouati a indiqué que l'opération de tri des déchets et le choix des matières plastiques participeront à la réduction du volume des déchets au sein des excavations et à l'extension de la période de leur exploitation pour plusieurs années. Le Centre permettra également de trier le carton, le plastique, les métaux et le verre qui sont exploités dans l'économie de recyclage, alors qu'une quantité réduite de déchets humides sera enfouie dans la grande excavation du CET, «ce qui aidera à augmenter son exploitation pour plusieurs autres années», a affirmé le directeur de l'environnement de la wilaya, Mohamed Bougrina. Selon la Direction de l'environnement, quelque 95 tonnes de plastique sont triées annuelle-



ment à Sidi Bel-Abbes et une quantité d'un million de tonnes de déchets ménagers a été collectée durant les 10 dernières années. Mme Zerouati a également inspecté le CET des déchets ménagers de la commune de Ben Achiba Chelia qui s'étend sur une superficie de cinq (5) hectares. Elle a insisté sur «l'intégration des petites entreprises dans la gestion des déchets ménagers et la création de nouveaux postes d'emploi». Lors de sa visite à l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) à Sidi Bel-Abbes, notamment l'unité de production de panneaux solaires, la ministre a indiqué que «cette usine permettra de développer l'utilisation des énergies renouvelables», sachant que cette usine produit

quelque 20.000 panneaux solaires par an et qui sont fabriqués et montés selon les normes internationales.

Le directeur de l'unité, Bourassi Mohamed, a indiqué que l'usine, qui s'étend sur cinq hectares, emploie actuellement 50 employés.

La ministre a ensuite visité le CEM Ibn Zeydoun, de la ville de Sidi Bel-Abbes, où elle a pris connaissance des activités menées par les élèves membres du club de l'environnement, notamment la fabrication de poubelles à l'aide de grandes bouteilles en plastique récupérées, ainsi que la plantation d'arbres, entre autres. La ministre a appelé les gestionnaires du club de l'environnement à «œuvrer à changer positivement les comportements des élèves, à travers leur sensibilisation sur la nécessité de sauvegarder l'environnement». L'exposition des porteurs de projets d'investissement dans le secteur de l'environnement, au niveau de la bibliothèque «Kebati» au centre-ville, a constitué la dernière étape de la visite ministérielle, au cours de laquelle Mme Zerouati a pris connaissance des différentes activités axées sur le tri des produits plastiques et leur recyclage, ainsi que le tri des déchets ménagers.

CHANGE: Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 15 au 21 septembre, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 118,33 DA à l'achat et à 125,55 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 130,38 DA à l'achat et de 138,36 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 4 au 10 août 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 118,13 DA à l'achat et à 125,34 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 130,89 DA à l'achat et de 138,90 DA à la vente.

Il y a une année (du 16 au 22 septembre 2018), la valeur DOLLAR était fixée à 116,35 DA à l'achat et à 123,45 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 135,47 DA à l'achat et de 143,48 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 15 au 21 septembre 2019

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	118,33	125,55
1 EUR	130,38	138,36
1 CAD	89,74	95,22
1 GBP	145,83	154,79
100 JPY	109,57	116,29
1 SAR	31,55	33,47
1 KWD	388,61	413,14
1 AED	32,21	34,18
100 CHF	119,16,47	12.649,02
100 SEK	1.223,43	1.298,93
100 DKK	1.746,01	1.852,90
100 NOK	1.321,46	1.402,60

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	119,53	125,55
1 EUR	131,70	138,36
1 CAD	90,65	95,22
1 GBP	147,32	154,79
100 JPY	110,68	116,29
100 CHF	12.037,45	12.649,02
100 SEK	1.235,85	1.298,93

ALGER: Plus de 5,7 millions DA de marchandises non facturées en août



La valeur des marchandises non facturées exposées à la vente à travers les différents locaux et marchés commerciaux à Alger s'est élevée à plus de 5,7 millions de DA durant le mois d'août, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du commerce d'Alger.

Dans le cadre de leurs missions de contrôle, les agents de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont établi, en août dernier, 679 infractions commerciales et font état d'une valeur de plus de 5,7 millions DA de marchandises non facturées exposées à la vente dans les différents locaux et marchés commerciaux, précise la même source.

Les interventions effectuées, le mois passé, s'élevaient à 8.539, à l'issue desquelles il a été procédé à la proposition de fermeture de 29 locaux commerciaux dont 20 pour pratiques commerciales illicites, tandis que le reste concerne l'exposition de marchandises qui constituent un danger pour la santé du consommateur.

Aussi, les agents de la direction ont dressé plus de 400 procès verbaux (PV) à l'encontre des commerçants contrevenants aux lois en vigueur pour les adresser à la justice, dont 196 PV concernant l'exposition de marchandises constituant un danger pour le consommateur, ainsi que 120 PV pour non affichage des prix.

Les services de la direction du Commerce de la wilaya d'Alger ont tracé un programme pour le contrôle de plus de 206.000 opérateurs économiques en 2019, à raison de 17.168 commerçants/mois pour garantir le respect des normes en vigueur.

APS

CASNOS: Un guichet mobile pour les communes reculées de Djelfa

L'agence de Djelfa relevant de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a ouvert un guichet mobile chargé d'assurer les prestations au profit de ses adhérents, assurés et ayant droits, au niveau des différentes communes et zones reculées de la wilaya, a-t-on appris dimanche de son responsable, walid Kheirani.

«La création du guichet mobile, devant entamer sa tâche durant la semaine en cours à partir de la commune d'El Birine, est inscrite au titre de la mise en œuvre de la politique de la tutelle visant le rapprochement des prestations de la CASNOS des citoyens», a indiqué M. Kheirani en marge de «portes ouvertes» sur la Caisse organisées du 8 au 14 du mois en cours. Outre l'amélioration des prestations de la CASNOS, cette mesure vise également, a-t-il ajouté, le «rappro-

chement de l'administration des adhérents et ayant droits des zones reculées de la wilaya qui ont des difficultés de déplacements pour suivre leurs dossiers et s'assurer de leurs cotisations, entre autres».

Le guichet mobile, devant assurer les mêmes prestations offertes au niveau des agences CASNOS de Djelfa, Ain Oues-sara et Messâad, aura également pour mission d'«assister les citoyens dans la constitution de leurs dossiers d'assurance et le versement de leurs cotisations (par voie postale ou bancaire) parallèlement à la délivrance d'attestations administratives et l'accueil des dossiers médicaux», a indiqué M. Kheirani. La structure, dont la liste des communes d'accueil a été préalablement sélectionnée par la CASNOS en coordination avec l'agence locale de Djelfa suivant les moyens de

travail disponibles au niveau de ces localités, aura également pour tâche d'actualiser les dossiers de retraite et d'invalidité, avec la remise des cartes Chifa à leurs bénéficiaires, a-t-on ajouté de même source.

Selon le responsable, la création de ce guichet mobile a été notamment dictée par les difficultés de déplacements rencontrés par certains citoyens de la wilaya, «contraints de parcourir des distances allant jusqu'à 150 km, pour une simple procédure administrative, ou pour verser des cotisations». L'agence CASNOS de Djelfa compte plus de 27.000 adhérents. Mais sa couverture englobe plus de 35.000 personnes si l'on compte leurs ayant droits. Elle assure également la prise en charge de près de 5.600 retraités, outre la délivrance, à ce jour, de 12.000 cartes Chifa.

ENERGIE: L'Algérie projette de produire 15.000 mégawatts d'électricité d'ici à 2030

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a affirmé dimanche à Jijel que l'Algérie projette de réaliser des centrales électriques pour produire 15.000 mégawatts d'électricité d'ici à 2030 afin de répondre à la demande nationale sur l'électricité.

«L'Algérie a enregistré un pic de consommation d'électricité dépassant les 15.000 mégawatts le 7 août dernier à 14h30 soit une augmentation de 1.500 mégawatts comparativement à la même période de l'année précédente», a relevé le ministre en marge de sa visite dans cette wilaya.

M. Arkab a suivi à l'occasion des explications sur l'avancement des travaux de réalisation d'une centrale (1.400 mégawatts) dans la zone industrielle Bellara à El-Milia (54 km à l'Est de Jijel). Constatant un retard de 8 huit mois dans les travaux, il a exhorté sur site les responsables de la réalisation dont la

société sud-coréenne Hyundai à remettre la première tranche du projet «en mars 2020 et à le relier au réseau national».

L'Algérie a besoin de 1.500 mégawatts d'électricité annuellement pour satisfaire la demande nationale, a affirmé le ministre qui a indiqué que les centrales électriques en cours de réalisation actuellement fonctionnent avec des technologies évoluées qui permettent d'économiser 30% de consommation de gaz.

Apparavant, le ministre a inspecté plusieurs projets de son département dont ceux de deux transferts 400 et 22 kilowatts dans la commune d'Ouled Yahia Kherdouch et celui d'un poste blindé au port de Djen djen.

Il a également lancé les travaux d'un siège de la direction de Naftal.

UNIVERSITÉ: Plus de 16000 étudiants attendus à l'université Abdelhamid-Mehri Constantine 2



Plus de 16000 étudiants dont 3031 nouveaux bacheliers sont attendus à l'université Abdelhamid Mehri Constantine 2 pour la rentrée universitaire 2019/2020, a-t-on appris samedi auprès du rectorat.

«Les étudiants seront répartis sur quatre facultés et deux instituts relevant de l'université Abdelhamid Mehri», a précisé à l'APS le vice recteur chargé de la pédagogie, Lounis Oukaci, soulignant que les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers, programmées du 9 au 12 septembre 2019, «se sont déroulées dans d'excellentes conditions».

L'université propose pour l'année 2019/2020 pas moins de 43 spécialités en licence, 155 en master et 10 en doctorat, a indiqué le même responsable, soulignant que le début des cours a été fixé pour le mois d'octobre dans le souci d'assurer le calendrier des programmes pédagogiques prévu par la loi qui est de 30 semaines de cours/an.

Rappelant que l'année universitaire 2018/2019 avait été perturbée en raison du mouvement populaire, Lounis Oukaci a fait savoir que les contrôles du second semestre «n'ont pas encore été effectués au sein de certaines facultés.» L'université Abdelhamid Mehri Constantine 2 est liée par des conventions de partenariat avec 22 entreprises économiques nationales et autant d'universités et centres de recherches étrangers.

ACCIDENTS: Incendie dans un entrepôt de stockage de produits pharmaceutiques à Zeralda



Un incendie s'est déclaré, samedi, dans la zone d'activités de Zeralda (Alger), au niveau d'un entrepôt pour le stockage et la distribution de produits pharmaceutiques où les services de la protection civile s'attellent en ce moment à l'éteindre, a-t-on appris auprès des mêmes services. «Un incendie s'est déclaré vers 14h30 au niveau d'un entrepôt pour le stockage et la distribution de produits pharmaceutiques à Zeralda. En ce moment, l'opération d'extinction du feu se poursuit toujours pour éviter sa propagation», a déclaré à l'APS le lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé de la communication à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Dix camions anti-incendie et une ambulance ont été mobilisés pour cette opération, a ajouté le même intervenant, assurant qu'aucune perte humaine n'a été déplorée.

Les services de sécurité compétents ouvriront une enquête pour définir les circonstances de l'incident, a-t-on indiqué.

TÉBESSA: Hausse attendue de la production de la pomme de terre saisonnière

La production de la pomme de terre saisonnière connaîtra cette année une «augmentation» dans la wilaya de Tébessa, a indiqué samedi le chef de service de la production agricole et de l'assistance technique au niveau de la direction des services agricoles (DSA), Azzedine Guedri.

Le même responsable a précisé à l'APS que la DSA prévoit la production de 1,6 million de quintaux de pommes de terre saisonnière, contre 1,3 million de quintaux la saison dernière.

«Cette hausse attendue dans la production de la pomme de terre est due à l'extension de la superficie agricole qui est passée de 3.000 hectares à 3.300 hectares, ainsi que la disponibilité des semences de bonne qualité et l'eau pour l'irrigation», a fait savoir la même source, ajoutant que la wilaya de Tébessa a connu de forte précipitation au cours de cette saison, après une dizaine d'année de sécheresse.

La DSA a mobilisé, en coordination avec les services concernés, les moyens humains et matériels nécessaires pour garantir le succès à la campagne de récolte, lancée en juillet dernier et devra se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain, a révélé, M. Guedri, qui a confirmé que cette filière agricole avait connu une «amélioration remarquable» depuis quelques années, notamment dans les communes de Ma



Labiod et Lahouidjbet. En outre, la DSA organise des campagnes pour sensibiliser les agriculteurs quant aux nouveaux mécanismes de soutien à l'agriculture accordés par l'Etat pour la promotion et la valorisation de cette filière, notamment en ce qui concerne la qualité de semences, les prix des engrais chimiques subventionnés, ainsi que les méthodes d'irrigation agricole.

M'SILA: Raccordement de plus de 4.800 foyers au gaz naturel depuis janvier dernier

Au total 4.800 foyers répartis à travers les communes de la wilaya de M'sila ont été raccordés au réseau de gaz naturel depuis janvier dernier, a-t-on appris hier des services de la direction locale de l'énergie.

Ces opérations ont touché notamment les localités éloignées et celle à dynamique démographique, ont précisé les mêmes services ajoutant qu'une enveloppe financière de plus de un milliard de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ces projets. Ces réalisations ont eu "un impact social et

environnemental important" se traduisant notamment par la diminution de l'utilisation du bois des forêts et des bonbonnes du gaz butane ont noté les services de la direction de l'énergie.

Une opération portant le raccordement en gaz naturel de 1700 foyers sera entamée avant la fin de cette année, selon les mêmes services qui ont expliqué qu'après ces réalisations le taux de raccordement en gaz de ville dans la capitale du Hodna dépassera les 70% contre 20% recensés en 1999

TLEMCEN: Plus de 840 kg de kif traité saisis durant la saison estivale 2019

Quelque 844,177 kg de kif traité ont été saisis durant la saison estivale 2019 dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris, hier de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

La police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tlemcen a traité durant la même période s'étalant de juin à août derniers, 64 affaires de trafic de drogue permettant la saisie de cette quantité de drogue ainsi que 1.119 comprimés psy-



chotropes et 91 personnes étaient impliquées dans ces affaires, selon la même source.

Par ailleurs, les mêmes services de la sûreté ont traité durant l'été 315 affaires délictuelles contre des personnes, deniers et biens publics impliquant 424 personnes.

Onze affaires de cybercriminalité impliquant 11 individus ont été également résolues.

MILA: Décès d'une personne par électrocution à Chelghoum Laïd

Une personne âgée de 68 ans est morte, par électrocution dans un chantier de projet de réalisation de 90 logements promotionnels, dans la commune de Chelghoum Laïd relevant de la wilaya de Mila, a-t-on appris samedi auprès de la protection civile.

La victime est décédée suite à son admission au service des urgences de cette commune, a précisé la même source.

L'électrocution de cette personne qui travaille dans le secteur du bâtiment, est due à une mauvaise utilisation de la machine de découpage du carrelage, a souligné la même source.

Une enquête a été diligentée par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes du décès, a-t-on signalé de même source.

OUM EL BOUAGHI: 3 morts par noyade dans un lac à Aïn M'lila



Deux enfants et un quadragénaire ont trouvé la mort par noyade, samedi, dans un lac à Aïn M'lila dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a-t-on appris de la Direction locale de la protection civile.

Les victimes, un garçon de 7 ans, une fille de 11 ans et un homme de 43 ans, ont péri par noyade dans un lac de 8 mètres de profondeur au lieu-dit cité

Regaizi à Aïn M'lila. Suite à cet incident, l'unité secondaire de la protection civile de Aïn M'lila a intervenu et transféré les corps des victimes à la morgue de la ville. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce drame.

VILLES: 23 maisonnettes à La Casbah affectées par les dernières intempéries

Les services techniques de l'Assemblée populaire communale de La Casbah ont recensé 23 vieilles maisonnettes (Douirette) ayant subi des dégâts suite aux intempéries de jeudi soir, a-t-on appris du P/APC, Amar Zetili.

Les pluies diluviennes enregistrées jeudi soir à Alger ont causé «divers dégâts» aux structures d'anciennes maisonnettes, a indiqué à l'APS M. Amar Zetili, précisant que «les services techniques ont recensé 23 +douirette+ abritant 99 familles, vivant dans la peur d'éventuels effondrements».

Les maisonnettes inondées se trouvent dans diverses ruelles du Secteur sauvegardé de La Casbah (Circonscription administrative de Bab El Oued), en l'occurrence Nafissa, Arbadji, Houanette Sidi Abdellah, Sidi M'Hamed Cherif, Rabah Riah et Ahmed Alam, a-t-il ajouté relevant que certaines «douirette» étaient «relativement récentes» puisqu'elles datent de l'ère coloniale (et non Ottomane) et étaient des propriétés privées «mais leurs propriétaires ne les avaient pas entretenues périodiquement comme il aurait fallu le faire».

Le P/APC de La Casbah a affirmé que la commission ad hoc qu'il préside personnellement, et qui regroupe le Secrétaire général, le Directeur technique et le Directeur des affaires sociales, «s'attèle depuis jeudi à l'inspection des bâtisses de la basse Casbah et de la haute Casbah et



devrait présenté demain dimanche au Wali un rapport détaillé sur la situation». Concernant la prise en charge d'urgence, M. Zetili a indiqué que les moyens de la commune étaient «limités» et qu'elle ne disposait pas de centres de transit ou de quotas de logement «pour faire face à ce genre de situations exceptionnelles», faisant savoir, cependant, que «les services de

la wilaya ont programmé une opération de relogement le week-end», dans le cadre de la 25e opération de relogement à Alger. Le P/APC de La Casbah avait fait état précédemment de 600 dossiers en attente de prise en charge, affirmant que le nombre d'habitations précaires recensées depuis 2018 au niveau de la Casbah était de 1350 habitations.

INTEMPÉRIES À MÉDÉA: Arrêt de l'AEP dans plusieurs communes suite à des pannes techniques (ADE)

La chaîne d'alimentation en eau potable dans plusieurs communes du centre de Médéa, à partir de la station de pompage de Oued-el-Merdja, dans la Chiffa, et du barrage de Ghrif, dans la wilaya de Ain-Defla, est à «l'arrêt total» suite aux intempéries de samedi soir, a-t-on appris hier de l'Algérienne des eaux (ADE).

Une panne électrique, provoquée par la rupture, sous l'effet des vents violents, des câbles électriques alimentant la station de pompage de Oued-el-Merdja, a causé l'arrêt total de la distribution de l'eau potable vers la commune de Médéa, a indiqué la même source, précisant que des équipes d'entretien de l'ADE et de la société

de distribution d'électricité et du gaz de Médéa travaillent «d'arrache-pied» pour rétablir le réseau électrique qui alimente la station.

Toujours selon la même source, l'endommagement d'une pompe de prise d'eau, survenu à la station de pompage du barrage de Ghrif, qui alimente une dizaine de communes de la wilaya de Médéa, a engendré «l'interruption totale» de l'alimentation de ces localités, signalant que des agents procèdent, en ce moment, au remplacement de l'équipement endommagé afin de reprendre le pompage des eaux du barrage.

TIZI-OUZOU: Poissons morts découverts aux abords du barrage de Taksebt

Des centaines de poissons morts ont été découverts samedi aux abords du barrage de Taksebt à Tizi-Ouzou par les services de la Direction locale des ressources en eaux (DRE), a-t-on appris de son premier responsable.

La cause de la mortalité des poissons est due à «un taux très élevé de chlore détecté dans l'eau du barrage probablement déversé par des pêcheurs pour améliorer leurs rendements», a indiqué Mokrane Djouder dans une déclaration à

l'APS. Les analyses effectuées par les services de la DRE ont révélé l'existence «d'un taux élevé de cette substance dans l'eau du barrage», a souligné Mokrane Djouder, ajoutant que «le lieu est mis sous observation pour surveiller l'évolution de la situation».

Une plainte sera, par ailleurs, déposée par la DRE pour «déterminer l'origine de cet acte criminel et de cette substance contenue principalement dans certains produits, ayant provoqué cette catastrophe»,

a-t-il dit. Par ailleurs, M. Djouder a tenu à rassurer qu'il n'y a «aucune crainte sur la santé de la population utilisant l'eau du barrage», précisant que celle-ci (l'eau) «est d'abord traitée au niveau des stations d'épuration du barrage avant d'être distribuée». Le barrage de Taksebt, d'une capacité de stockage de 180 millions de m³ et qui a enregistré un taux de remplissage record en 2019, alimente, outre la wilaya de Tizi-Ouzou, une partie des wilayas de Boumerdes et d'Alger.

EL TARF: Repêchage du cadavre d'un jeune homme à l'ancien port d'El-Kala

Les services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf ont repêché, samedi, le corps inanimé d'un jeune homme, mort par noyade au niveau d'une zone rocheuse non gardée située à l'ancien port d'El Kala, a-t-on appris auprès du chargé de la communication de ce corps constitué. La victime, âgée de 22 ans, a perdu la vie par noyade en s'aventurant sur cette zone rocheuse non gardée où le signalement de sa disparition a été donné par des baigneurs, a ajouté le Lieutenant, Seif-Eddine Madaci. Aussitôt alertés, les services de la protection civile sont intervenus pour repêcher le cadavre de la victime, retrouvée au niveau de la digue dudit port, a pré-

cisé la même source. Le corps du malheureux jeune homme, originaire de la commune de Bougous, a été acheminé vers la morgue de l'hôpital d'El Kala pour les besoins de l'autopsie, a-t-on également noté. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes exactes de ce décès par noyade, le 9ème depuis l'ouverture de la saison estivale dans cette wilaya frontalière, le 1er juin dernier, a-t-on rappelé.

Les 9 cas de mort par noyade ont été enregistrés par les éléments de la protection civile d'El Tarf au niveau des plages non gardées, a encore précisé le même responsable.

BLIDA: Poursuite des interventions pour le pompage des eaux pluviales des maisons inondées selon la Protection civile

Les interventions des services de la protection civile de Blida se poursuivaient depuis la nuit de samedi pour le pompage des eaux pluviales au niveau des maisons inondées par les fortes précipitations enregistrées dans la wilaya, à l'instar d'autres régions du pays, a indiqué hier, un communiqué rendu public par ce corps constitué. Signalant, également, la poursuite des sorties des unités de la protection civile au niveau de différentes zones de la wilaya menacées par le risque des inondations, les rédacteurs du document se félicitent du «non enregistrement d'aucune perte en vie humaines, ni dégâts matériels notables», est-il assuré.

Selon le communiqué, les services de la protection civile sont notamment intervenus, dans la nuit de samedi, dans la partie ouest de la wilaya, pour le pompage des eaux infiltrées au niveau d'un nombre d'habitations dans les cités «El Amri» de Mouzaïa, la ferme 4, et «Haouch Lekbir» de la même localité, outre la cité des «cinq palmiers» de l'Oued El Alleugue, et l'entrée d'un immeuble à El Affroune.

Les vents forts ayant accompagné les averses de pluies ont aussi provoqué la chute d'un arbre, ce qui a bloqué l'alimentation en électricité, tout en causant la fermeture de la route dans la commune de l'Oued El Alleugue, est-il ajouté dans le même communiqué, signalant le déplacement de l'obstacle grâce aux efforts des agents de la de la protection civile.

Ces efforts de la protection civile ont été soutenus par l'entreprise publique «Mitidja Hadaik», dont la direction a renforcé ses équipes de permanence de nuit par d'autres unités chargées de «retirer les branches d'arbres entravant la circulation sur les routes, et constituant un danger pour les lignes électriques», a souligné son responsable Yacine Oued Fel.

Des chutes inédites de grêles enregistrées dans la nuit de samedi ont causé un vent de panique chez les propriétaires de véhicules, qui ont tenté de les couvrir, de peur de la réédition du scénario d'un nombre de communes à Ain Defla, ou d'énormes grêlons ont brisé les par brises des véhicules.

Huit (8) morts par noyade et par inhalation de monoxyde de carbone en 24 heures

Six (06) cas de décès par noyade et deux (02) autres à la suite de l'inhalation du monoxyde de carbone (CO) ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué hier dans un communiqué, la Protection civile. Trois (03) décès sont survenus dans la wilaya d'Oum El Bouaghi où un homme âgé de 43 ans et deux (02) enfants âgés de 11 ans et 07 ans ont péri dans une mare d'eau située au lieu-dit Rekaizi, commune d'Ain M'lila, précise la même source.

A Tipasa, deux (02) jeunes hommes sont décédés noyés en mer, à la plage interdite Kouchet El Djir, alors que dans la wilaya d'El-Tarf un autre jeune homme s'est noyé à hauteur du port du chef-lieu de la commune. Par ailleurs, le monoxyde de carbone (Co) a, de nouveau, fait 02 victimes, issues de la même famille âgées et de 39 ans et 02 ans, dans le domicile familial, alors qu'une autre personne a été incommodée à la suite de l'inhalation de ce gaz toxique à la cité Boudraa Salah, commune de Constantine, ajoute la Protection civile. En outre, quatre enfants ont été incommodés par le même gaz émanant d'un chauffe bain au domicile familial, sis à la cité 102 logements, commune de Bouarfah dans la wilaya de Blida, détaille le communiqué notant que «les victimes, traitées sur place, ont été transférées dans un état satisfaisant vers l'hôpital local».

Concernant les dernières intempéries ayant affecté certaines wilayas du pays, les interventions de la Protection civile ont procédé notamment à l'épuisement d'eaux pluviales infiltrées dans les maisons à travers plusieurs communes d'Alger. A Tipasa, 02 enfants cernés par les crues d'un oued à la cité évolutive de la commune de Messelmoun ont été sauvés, conclut le communiqué.

RELIGION:

Les attaques contre les lieux de culte ne doivent plus être tolérées

Les attaques visant les lieux de culte ne doivent plus être tolérées, a affirmé le Haut Représentant de l'Alliance des civilisations des Nations-Unies (UNAOC), Miguel Angel Moratinos, qui a appelé à la mise en œuvre immédiate du plan d'action de l'ONU pour protéger les sites religieux.

Les Nations-Unies ont lancé jeudi un plan d'action pour la protection des sites religieux préparé par l'UNAOC.

Le projet a été présenté aux Etats membres conjointement par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et M. Moratinos.

Dans un entretien diffusé samedi par le site d'information des Nations-Unies (ONU Info), M. Moratinos a souligné que l'objectif prioritaire de ce plan était de sensibiliser le plus possible la communauté internationale et l'opinion publique au grave problème posé par les attaques croissantes contre les lieux de culte.

«Cela ne peut être toléré. Nous avons atteint un stade de tolérance zéro dans lequel des mesures s'imposent», a souligné le Haut-Représentant de l'Alliance et ancien ministre des affaires étrangères de l'Espagne.

A cette fin, le plan d'action énumère une série de recommandations pour le système des Nations Unies, les Etats membres, les chefs religieux, les médias, le secteur privé et la société civile.

YÉMEN:

Lancement d'une campagne de vaccination contre le choléra à Sanaa



Une campagne de vaccination orale contre le choléra a été lancée dans la capitale du Yémen, Sanaa, dans le but de freiner la propagation de la maladie qui a infecté plus d'un million de personnes dans ce pays déchiré par la guerre.

La campagne de porte à porte est menée par les autorités sanitaires locales avec le soutien de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a rapporté l'agence de presse Saba.

La campagne de vaccination devrait durer neuf jours et cibler tous les résidents, à l'exception des femmes enceintes, dans trois districts majeurs, au centre de Sanaa, a précisé Saba.

Dans le même temps, les autorités ont lancé une campagne de sensibilisation au choléra sur les réseaux sociaux afin d'informer les citoyens de l'accès à de bons systèmes d'assainissement et à de l'eau potable.

Le secteur de la santé a été gravement touché par la guerre au Yémen, qui a favorisé la propagation du choléra et d'autres maladies infectieuses.

L'épidémie se propage au Yémen depuis octobre 2016, mais le nombre de cas de choléra est reparti à la hausse après avril 2017, car le réseau d'égouts du pays a cessé de fonctionner à cause de la guerre.

Le choléra au Yémen a battu le record du monde avec plus d'un million de personnes touchées et plus de 2 000 décès confirmés depuis 2017, selon l'OMS.

VIETNAM:

21% des enfants des minorités ethniques souffrent d'insuffisance pondérale

Un rapport de la Banque mondiale (BM) présenté récemment à Hanoï révèle que 21% des enfants vietnamiens appartenant à des minorités ethniques souffrent d'insuffisance pondérale et la malnutrition infantile reste un problème majeur au Vietnam, en particulier parmi les minorités ethniques des zones isolées.

Le rapport estime qu'un enfant sur trois appartenant à une minorité ethnique du Vietnam est affecté par un retard de croissance, ajoutant que l'enjeu est de taille car le retard de croissance continuera d'affecter un enfant vietnamien sur quatre, ce qui entravera de manière permanente leur développement et réduira leur contribution potentielle à l'économie, à moins que des interventions appropriées ne soient menées pendant les deux premières années de la vie de l'enfant. Les enjeux sont encore plus grands pour les enfants des minorités ethniques qui sont touchés de manière disproportionnée et disposent de moins de ressources, a ajouté la même source.

Plus de 119.957 (60%) des 199.535 enfants présentant un retard de croissance dans les 10 provinces vietnamiennes présentant les taux de malnutrition les plus élevés appartiennent à des minorités ethniques, selon le rapport de la Banque mondiale. Avec ses 54 groupes ethniques officiellement reconnus, les Kinh représentent 86% des 94 millions d'habitants que compte le pays.

75% des minorités ethniques du Vietnam vivent principalement dans les régions montagneuses du nord et des hauts plateaux du centre.

Les collines et les hautes terres boisées du Vietnam ont influencé sa démographie, ainsi que l'étendue et la persistance de ses inégalités en matière de pauvreté, d'accès aux



soins de santé et de nutrition, indique le rapport.

La Banque mondiale et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont appelé le gouvernement vietnamien à redoubler d'efforts pour lutter contre la malnutrition chez les enfants en finançant des programmes liés à la nutrition et en élaborant des plans multisectoriels pour faire face aux déterminants de la malnutrition.

Selon l'UNICEF, plus de 230.000 enfants de moins de cinq ans au Vietnam souffrent chaque année de malnutrition aiguë, une cause majeure de retard de croissance et de décès chez les enfants de moins de

cinq ans. En 2016, l'Organisation mondiale de la santé a répertorié le Vietnam dans les 20 pays comptant le plus grand nombre d'enfants présentant un retard de croissance.

Environ 25% des enfants vietnamiens, soit 1,9 million d'entre eux, ont en moyenne 10 centimètres de moins que leurs pairs asiatiques.

Au Vietnam, l'extrême pauvreté est tombée à 2% en 2016 mais la pauvreté reste généralisée parmi les minorités ethniques, selon un rapport publié en décembre 2017 par le ministère vietnamien du Travail, des Invalides et des Affaires sociales et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

DANEMARK:

2,4 millions d'euros pour le premier téléthon en faveur du climat

Les Danois ont fait don samedi de quelque 2,4 millions d'euros couronnes pour planter des arbres à l'occasion d'un téléthon considéré comme le premier au monde en faveur du climat. Pour chaque don de 20 couronnes (2,7 euros), un arbre sera planté. La somme récoltée va permettre de planter 914.233 arbres. 20% des dons doivent être consacrés à la conservation des forêts existantes au Danemark et à l'étranger. Presque atteint, l'objectif de la soirée, filmée dans un

parc de loisirs en plein-air proche de Copenhague et retransmise en direct sur la chaîne publique TV2, était de récolter 20 millions de couronnes (2,7 millions d'euros) pour permettre de planter un million d'arbres dans le pays scandinave.

«C'est une manière positive d'inspirer les gens, en montrant comment faire la différence par un geste simple pour lutter contre la crise climatique», a expliqué Kim Nielsen, directeur de la fondation «Growing Trees Network», qui participe au projet. «C'est la pre-

mière fois qu'une émission caritative télévisée se concentre sur les problèmes climatiques, c'est très excitant», a-t-il ajouté.

83% des Danois considèrent que le changement climatique est un «problème très sérieux», d'après une enquête des institutions européennes publiée en avril. Selon les experts, reboiser massivement devrait permettre de réduire considérablement la concentration de CO2 dans l'atmosphère. «Un million d'arbres, à l'échelle mondiale, ce n'est pas

beaucoup mais l'idée est que les gens prennent conscience de ce qu'ils peuvent faire», a souligné M. Nielsen. Les premiers arbres devraient être plantés entre fin octobre et fin novembre sur des aires protégées appartenant à certaines municipalités bénévoles, à l'Etat ou à l'Eglise du Danemark. Dans le petit pays nordique, la superficie forestière est en hausse constante depuis la fin du XIXe siècle. La forêt couvre actuellement 14% du territoire du royaume.

GRÈCE:

Important feu de forêt au portes d'Athènes

Un important incendie de forêt s'est déclaré samedi soir à des dizaines de kilomètres seulement de la capitale grecque, Athènes, ont annoncé les autorités.

Plus de 160 pompiers combattaient dimanche l'incendie attisé par des vents violents qui s'est déclaré la veille dans les montagnes surplombant la station balnéaire de Loutraki, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de la capitale, selon les pompiers.

«Le feu brûle près du sommet de la montagne», a précisé le chef adjoint des opérations, Stefanos Kolokouris, à la télévision publique ERT.

«Nous essayons de délimiter un



perimètre mais le terrain est très accidenté, avec des ravins».

Faute de routes d'accès, deux escadrons de pompiers ont été transportés au sommet de la montagne par un hélicoptère Super Puma, selon l'agence de presse nationale ANA.

Les autorités ont évacué 50 personnes d'un monastère quand le feu s'est déclenché samedi mais ont souligné qu'aucune autre zone habitée n'était menacée.

Les pompiers ont signalé dimanche avoir été appelés pour près de 80 incendies ces dernières 24 heures.

Plus de 9.600 sinistres, en zones rurales et urbaines, ont été enregistrés depuis le début de l'année.

OURAGAN: Depuis les Bahamas, le chef de l'ONU appelle les dirigeants mondiaux à agir face au changement climatique

Le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a appelé samedi, depuis l'archipel des Bahamas, les dirigeants du monde entier qui participeront au Sommet des Nations-Unies sur le climat de New York à venir armés non pas de discours, mais de plans visant à atteindre la neutralité carbone, à réduire les émissions et à améliorer l'adaptation afin d'endiguer le phénomène du changement climatique.

M. Guterres, qui est arrivé aux Bahamas vendredi pour une visite de deux jours, a exprimé à cette occasion la solidarité internationale avec le gouvernement et le peuple de cet archipel des Caraïbes.

"Dans certaines régions, plus des trois quarts des bâtiments ont été détruits, des hôpitaux sont en ruines ou submergés, des écoles réduites en décombres. Des milliers de personnes continueront d'avoir besoin d'aide pour se nourrir, s'abreuver et se loger, et beaucoup d'autres devront faire face aux incertitudes de l'avenir après avoir tout perdu", a-t-il regretté, lors d'une conférence de presse.

M. Guterres a noté que la crise climatique a généré des ouragans et des tempêtes « turbocompressés », qui se produisent avec une intensité et une fréquence accrues.

Et sans action urgente, les perturbations climatiques ne feront qu'empirer, donnant ce qu'il a décrit comme « un triple coup de poing d'injustice ».

«Tout d'abord, le pire impact se fait sentir dans les pays où les émissions de gaz à effet de serre sont les plus faibles,



des Bahamas en sont un très bon exemple. Deuxièmement, ce sont les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables de ces pays qui souffrent le plus et, encore une fois, c'est la même chose pour les communautés des Bahamas. Et troisièmement, les tem-

pêtes répétées piègent les pays dans un cycle de catastrophes et de dettes », a expliqué le Secrétaire général. M. Guterres a estimé qu'il se chiffrerait en milliards de dollars.

MIGRANTS/SECOURS EN MER: Le navire humanitaire «Ocean Viking» se prépare à retourner vers la Libye

Le navire humanitaire Ocean Viking se préparait dimanche à retourner au large de la Libye pour des opérations de secours en mer après avoir fait débarquer 82 migrants sur l'île italienne de Lampedusa, rapportent des médias.

Le feu vert donné samedi par Rome à l'opération, après un accord européen de répartition de ces migrants, marque un revirement du nouveau gouvernement par rapport à la politique de l'ex-ministre de l'Intérieur Matteo Salvini, chef de la Ligue (extrême droite), qui avait fermé les ports italiens aux navires de secours.

Les migrants subsahariens, qui ont débarqué durant la nuit de samedi à dimanche, ont vu leurs identités vérifiées par les autorités italiennes et ont passé des visites médicales. Ils étaient depuis plus de six jours en mer à bord de l'Ocean Viking qui avait secouru 50 d'entre



eux le 8 septembre dans les eaux internationales au large de la Libye, puis 34 autres transbordés depuis un voilier, le Josefa. Une femme enceinte et son compagnon avaient été évacués mercredi en hélicoptère par les autorités maltaises pour raisons médicales. Médecins sans frontières (MSF) qui opère l'Ocean Viking avec SOS Méditerranée, a recensé 58 hommes, 6 femmes, 17 mineurs et un enfant âgé

d'un an. L'Ocean Viking qui a succédé à l'Aquarius, effectuait depuis le 2 septembre sa deuxième mission en Méditerranée. A l'issue de sa première expédition fin août, il avait recueilli 356 migrants, qui avaient pu débarquer à Malte et dont la France s'est engagée à en recueillir 150.

Aux termes d'un accord ad hoc européen, les 82 migrants seront répartis entre l'Italie, la France et

l'Allemagne à raison de 24 pour chaque pays, le Portugal en accueillant huit et le Luxembourg deux, selon les médias italiens.

«Après le débarquement, l'Ocean Viking doit reprendre sa mission de recherche et sauvetage en Méditerranée centrale parce que les gens continuent de mourir dans ces eaux où aucun navire de sauvetage n'est actuellement présent», a déclaré samedi le coordinateur des opérations de recherche et sauvetage à bord de l'Ocean Viking, Nicola Stalla, cité par des médias. Au delà de cet accord ad hoc, les responsables européens tentent d'établir un mécanisme temporaire de «répartition automatique» des migrants secourus en Méditerranée.

Selon des médias italiens, il impliquerait la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Luxembourg, la Roumanie, le Portugal et Malte.

RDC: 14 morts dans un accident ferroviaire dans le sud-est

L'accident ferroviaire survenu jeudi dans le sud-est de la République démocratique du Congo (RDC) a fait 14 morts et 18 blessés, selon le bilan définitif donné par le gouverneur provincial rectifiant différents chiffres avancés dans un premier temps.

"Nous déplorons la perte de 14 vies humaines, 18 blessés dont 7 grièvement. La province assure la prise en charge de toutes les victimes", écrit

dans un tweet le gouverneur de la province du Tanganyika, Zoé Kabila, frère de l'ancien président Joseph Kabila. "Veuillez corriger les chiffres erronés", a-t-il ajouté. Un train de marchandises qui transportait aussi des passagers clandestins a déraillé dans une zone reculée du Tanganyika. Le bilan provisoire de l'accident avait alimenté les spéculations. Kinshasa, le ministre des Affaires humanitaires du

gouvernement central, Steve Mbikayi, avait avancé un premier bilan de "50 morts et plusieurs blessés". M. Zoé Kabila avait contredit ce bilan en répondant à un journaliste, parlant de "10 morts, 30 blessés et 3 wagons couchés". La Mission de l'ONU en RDC avait de son côté indiqué que des Casques bleus indonésiens dépêchés sur place pour des secours avaient identifié 23 morts et 14 blessés.

RD CONGO/LUTTE CONTRE EBOLA: L'ex-ministre de la Santé «placé en garde à vue»

L'ex-ministre de la Santé de la République démocratique du Congo (RDC), Oly Ilunga, a été «placé en garde à vue» à Kinshasa pour des soupçons de détournement de fonds destinés à la lutte contre Ebola, ont rapporté samedi des médias, citant la police.

M. Oly Ilunga Kalenga avait été entendu le 27 août dernier dans le cadre d'une enquête préliminaire portant sur l'allocation présumée «frauduleuse» de fonds publics destinés à la riposte contre la maladie à virus Ebola.

Quelques jours plus tard, il avait fait l'objet d'une interdiction de sortie du territoire.

Selon la police judiciaire congolaise, l'ex-ministre «voulait prendre la fuite» malgré une interdiction de sortie du territoire.

Cet ancien membre du gouvernement congolais sera déferé lundi 16 septembre devant le Parquet général près la cour de cassation, précise la même source.

Quatorze nouveaux cas confirmés de Maladie à virus Ebola (MEV) ont été notifiés, vendredi, au Nord-est de la RDC, dont trois à Kalunguta, trois à Kyondo et un à Mabalako au Nord-Kivu, quatre à Mandima, deux à Mambasa et un à Komanda en Ituri, selon le bulletin quotidien sur la situation épidémiologique de cette maladie rendu public samedi.

Depuis la déclaration de cette épidémie d'Ebola le 1er août 2018, le cumul des cas est de 3.113, dont 3.002 confirmés et 111 probables.

Au total, il y a eu 2.085 décès (1.974 confirmés et 111 probables) et 942 personnes guéries.

Actuellement, 476 cas suspects sont en cours d'investigation.

DANEMARK/CLIMAT: Quelque 2,4 millions d'euros pour planter près d'un million d'arbres à l'occasion d'un téléthon

es Danois ont donné samedi quelque 2,4 millions d'euros pour planter près d'un million d'arbres à l'occasion d'un téléthon considéré comme le premier au monde en faveur du climat, rapportent dimanche, des médias.

Pour chaque don de 20 couronnes (2,7 euros), un arbre sera planté.

La somme récoltée va permettre de planter 914 233 arbres, tandis que 20% des dons doivent être consacrés à la conservation des forêts existantes au Danemark et à l'étranger.

«C'est une manière positive d'inspirer les gens, en montrant comment faire la différence par un geste simple pour lutter contre la crise climatique», a expliqué le directeur de la fondation «Growing Trees Network», Kim Nielsen, cité par des médias.

Presque atteint, l'objectif de la soirée, filmée dans un parc de loisirs en plein-air proche de Copenhague et retransmise en direct sur la chaîne publique TV2, était de récolter 20 millions de couronnes pour permettre de planter un million d'arbres dans le pays scandinave.

«Un million d'arbres, à l'échelle mondiale, ce n'est pas beaucoup mais l'idée est que les gens prennent conscience de ce qu'ils peuvent faire», a souligné M.Nielsen.

Les premiers arbres devraient être plantés entre fin octobre et fin novembre sur des aires protégées appartenant à certaines municipalités bénévoles, à l'Etat ou à l'Eglise du Danemark.

83% des Danois considèrent que le changement climatique est un «problème très sérieux», d'après une enquête des institutions européennes publiée en avril.

Au Danemark, la superficie forestière est en hausse constante depuis la fin du XIXe siècle.

La forêt couvre actuellement 14% du territoire du royaume nordique.

Plus de 80 % des bactéries de nos doigts finissent sur notre portable

On a rarement le réflexe de nettoyer son téléphone portable. Pourtant ce ne serait pas du luxe. Les multiples empreintes digitales qu'on laisse sur l'écran cohabitent avec de nombreuses bactéries.

Les écrans des smartphones sont une fenêtre ouverte sur le monde, avec accès à des sites Internet illimités. Mais à ce monde merveilleux se greffe un autre moins ragoutant : une colonie de bactéries insoupçonnée. Les écrans que l'on touche en moyenne 150 fois en une journée (!) pourraient bien devenir des outils utiles pour retracer l'exposition des gens aux bactéries. Les biologistes de l'université de l'Oregon, aux États-Unis, ont constaté que les portables reflétaient parfaitement notre microbiome, l'ensemble des micro-organismes qui vivent sur notre corps et à l'intérieur de notre organisme.

Les chercheurs ont observé une parfaite adéquation entre les bactéries des smartphones et celles des utilisateurs. Pour cela ils ont séquencé l'ADN des microbes collectés sur les doigts et les pouses de 17 personnes. Des prélèvements ont également été faits sur les smartphones des participants. En tout, 7 000 types de bactéries différentes ont été identifiés sur 51 échantillons parmi lesquels des streptocoques, des staphylocoques et des *Corynebacterium* (des bactéries pathogènes responsables de la diphtérie). 82 % des bactéries présentes sur les doigts ont été également retrouvées sur les écrans des portables.

Un outil de contrôle bactériologique

"Nous partageons plus qu'une connexion émotionnelle avec notre portable. Nous portons aussi notre microbiome", affirme à la BBC le Dr Meadow, auteur de l'étude. Les biologistes pensent que le portable peut être un moyen d'évaluer l'exposition d'une personne à des bactéries pathogènes. On pourrait ainsi "utiliser les effets personnels comme une façon non invasive de contrôler notre santé et notre contact avec l'environnement environnant".



Crise cardiaque : ce qui augmente les risques

Nombreux sont les quinquagénaires qui se sont demandé s'ils ne risquaient pas, une crise cardiaque. Petit rappel des principaux risques connus.

« Pour le grand public, les maladies cardiaques sont associées à la vieillesse ». C'est pourtant la 2e cause de mortalité chez les hommes (juste après le cancer) et la 3e cause chez les femmes. La crise cardiaque à tout âge, du fait de l'augmentation des risques que sont le tabac,

l'obésité et le stress. Parmi les autres risques connus, on trouve :

- Une consommation excessive de sucre raffiné : les personnes qui consomment un quart de leurs calories quotidiennes en sucre ajouté ont trois fois plus de risque de mourir d'une maladie cardiovasculaire que les personnes qui en mangent moins.
- La solitude : selon la Fédération française de cardiologie, les personnes seules ont deux fois plus de risques de

développer une maladie cardiovasculaire. Tout simplement parce que le sentiment d'isolement et la solitude affaiblissent notre système immunitaire et nous rendent plus vulnérables.

- La sédentarité : être debout et bouger permet de mieux éliminer le sucre dans le sang.
- Le stress : pression au travail, tensions familiales ou problèmes financiers multiplient par deux le risque de crise cardiaque.



Des cellules souches pour régénérer la cornée humaine

Des scientifiques viennent de développer une nouvelle technique qui permet de faire pousser de la cornée humaine à partir de cellules souches.

Une première expérience a été menée chez les souris par les chercheurs de l'hôpital pour enfants de Boston. Les résultats de cette étude ont été publiés dans la revue médicale Nature.

En 2013, un biologiste français de l'Inserm était parvenu à reconstituer des cellules de cornée à partir de cellules souches de cheveux. Il avait tout simplement reprogrammé les cellules souches des cheveux (une cellule souche est une cellule qui se caractérise par sa capacité à engendrer des cellules spécialisées dans l'organisme) pour les transformer en cornée.



Une nouvelle expérience vient d'être réalisée chez des souris.

Des cellules souches limbiaques, cruciales pour la bonne santé de nos yeux ont été implantées sur des rongeurs. Ces cellules souches sont indispensables au bon fonctionnement de notre cornée (la couche extérieure transparente de l'œil). Elles soignent, réparent, restaurent la cornée toutes les semaines. Sans elles, notre cornée perdrait de sa transparence et deviendrait floue. Lorsqu'elles sont endommagées en raison d'une blessure ou d'une maladie, c'est une des principales causes de cécité.

Et les dommages de la cornée pour cause de maladie de l'œil ou de blessures, font partie des motifs les plus fréquents des consul-

tations chez l'ophtalmologiste. Les chercheurs de l'hôpital pour enfants de Boston ont donc cherché le moyen d'inciter les cellules souches limbiaques à réparer la cornée lorsqu'elle est endommagée.

Après avoir implanté les cellules sur les rongeurs, ces cellules reprogrammées ont été capables de générer des cornées humaines pleinement opérationnelles. « Ces cellules ont une capacité remarquable d'auto-régénération. Nous espérons pouvoir mener nos recherches plus avant afin de mettre au point ce qui pourra être considéré comme un traitement des maladies de la cornée » explique le Pr Markus Frank, principal auteur de l'étude.

Le stress précoce déteint à vie sur le cerveau



Le stress extrême vécu pendant l'enfance, comme la pauvreté, la maltraitance ou l'abandon laisse des séquelles durables sur le cerveau, selon une nouvelle étude américaine.

Un stress sévère dans l'enfance peut affecter durablement le cerveau tout au long de l'existence. Cela pourrait altérer les parties du cerveau responsables de l'apprentissage, la mémoire, la gestion du stress et des émotions. Des événements stressants traversés à l'âge de 2-3 ou 4 ans peuvent affecter négativement le comportement, la santé, le travail et même le choix du partenaire dans la vie adulte. C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'Université de Wisconsin-Madison, aux États-Unis. Leur étude a consisté à réaliser des entretiens auprès de 128 enfants âgés en moyenne de 12 ans et qui ont souffert petits d'abus sexuel, d'abandon ou de pauvreté. Les cerveaux de ces enfants ont été observés, en particulier l'hippocampe et l'amygdale, deux zones impliquées dans l'émotion et la réponse au stress. Les images ont été comparées aux images cérébrales d'enfants issus de milieu modeste ayant eu une enfance heureuse.

Des changements neurobiologiques

Résultat, les enfants ayant connu un stress sévère ont présenté des amygdales et des hippocampes plus petits que les autres.

Faut-il en conclure que le stress dans l'enfance rejillira forcément négativement dans la vie d'adulte ? Les chercheurs restent prudents : les observations représentent les marqueurs d'un changement neurobiologique, mais n'argumentent pas de la destinée d'un individu.

Cette étude n'est pas la première à s'intéresser aux effets du stress sur le cerveau. La dernière en date émane de l'université d'Iowa et met en garde contre le stress chronique. Il peut donner des trous de mémoire avec l'âge.

Illustration : M. L.

L'hypnopédie

Des sons pour mémoriser pendant le sommeil

Des chercheurs ont constaté qu'entendre pendant notre sommeil des mots fraîchement appris, permettait de les mémoriser plus facilement. Le principe est appelé l'hypnopédie.

Et si on apprenait nos leçons... en dormant ? C'est le principe de l'hypnopédie qui repose sur la théorie que l'apprentissage ne cesserait pas complètement pendant le sommeil. Dans le cadre d'une étude menée par Björn Rasch et Thomas Schreiner dans les universités de Zurich et de Fribourg, des chercheurs ont démontré que des étudiants allemands ont mieux mémorisé des mots de néerlandais nouvellement appris, quand on leur faisait écouter ces mots pendant leur sommeil.

On a demandé à 60 personnes d'apprendre des couples de mots néerlandais-allemands à dix heures du soir. La moitié d'entre elles parlaient se coucher et un haut-parleur diffusait une partie des mots appris précédemment. L'autre moitié restait éveillée et écouter les mots diffusés. Les 30 personnes qui dormaient étaient plus performantes le lendemain matin et un peu plus tard les chercheurs évaluant l'acquisition des mots pour les deux groupes.

Résultat : aucune différence de mémorisation n'a été soulignée chez les sujets qui n'avaient pas dormi. En revanche, les sujets ayant dormi se souvenaient mieux des mots entendus pendant qu'ils dormaient.

Des applications intéressantes pour les jeunes et les personnes âgées.

On connaît déjà l'importance du sommeil dans la mémorisation, on sait qu'il est recommandé de lire une leçon avant de dormir pour la mémoriser par



exemple. En juin 2014, des chercheurs ont en effet observé chez des souris comment le sommeil renforçait le nombre de connexions neuronales après l'apprentissage d'une tâche motrice. Mais cette nouvelle étude montre que si l'on retrouve pendant le sommeil, des contenus appris précédemment, la mémorisation est renforcée.

Pour Géraldine Rauchs, chercheuse à l'Inserm, ce genre de recherche pourrait déboucher sur des applications intéressantes. « Certaines pourraient notamment concerner les enfants souffrants de troubles de l'attention, ou hyperactifs, qui ont un sommeil de mauvaise qualité,

ainsi que des problèmes de concentration et d'apprentissage scolaire. D'autres pourraient se révéler intéressantes dans le vieillissement, puisque le sommeil est modifié, ce qui impacte la mémoire et le fonctionnement cognitif en général », précise-t-elle.

Pourrons-nous vraiment apprendre en dormant ?

Thomas Schreiner précise que « seuls les mots appris avant l'endormissement peuvent être réactivés avec succès. Entendre des mots inconnus dans son sommeil n'a aucun effet. Géraldine Rauchs rappelle également qu'il n'est effectivement pas possible de faire apprendre de nouvelles connaissances pendant le sommeil.

Pourtant, si nous sommes capables de réaliser des apprentissages pendant que nous dormons, même simplistes, pourquoi ne pourrait-on pas acquérir des connaissances complexes ? C'est justement la question qui anime les scientifiques qui travaillent dans ce domaine, et sur laquelle il n'y a pas encore d'éléments de réponse. Apprendre sans effort, ce n'est donc pas pour maintenant, mais on peut continuer d'espérer !

La pollution sonore a un impact sur notre santé

Un récent rapport de l'OMS montre que la pollution sonore présente un risque réel pour notre santé, notamment dans les grandes villes.

Entre les coups de klaxon, les éclats de voix, les sirènes de pompiers et les bruits d'échappement, il n'est pas toujours facile d'être au calme, surtout en ville. Mais si la pollution sonore est (surtout) désagréable, elle a aussi un réel impact négatif sur notre santé : c'est en tout cas la conclusion d'un récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Celui-ci classe d'ailleurs le bruit à la deuxième place des causes environnementales de morbidité, juste derrière la pollution atmosphérique.

En s'exposant à longueur de journée aux bruits de la circulation, on augmente considérablement notre taux de stress : du coup, nos chances de subir un accident vasculaire cérébral (AVC), un infarctus ou encore des troubles cardiaques sont maximisées. Par



ailleurs, au-dessus de 40 dB, impossible de dormir : c'est la porte ouverte aux troubles du sommeil et à l'insomnie. Enfin, un bruit

élevé et persistant (la percussive du voisin, par exemple) peut causer des acouphènes. Bref, la pollution sonore, c'est mauvais pour notre santé !

Limiter le bruit dans les grandes villes

Pour limiter l'impact santé de cette dernière, les experts de l'OMS se sont donc réunis autour d'une table avec des représentants de l'industrie automobile américaine, des universitaires et des pollueurs. Le but : développer davantage de murs anti-bruit dans les grandes villes, réfléchir à des moyens de transport silencieux et effectuer un travail de prévention chez les riverains...

Rappelons que 60% des Européens vivent en zone urbaine. En 2010, une enquête menée dans 75 villes européennes avait par ailleurs révélé que le bruit était un problème pour près de la moitié des participants : cette proportion oscillait entre 51% à Strasbourg et... 95% à Athènes.

CEDEAO: Une contribution financière pour lutter contre le terrorisme

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont décidé samedi à Ouagadougou de contribuer financièrement et de manière urgente aux efforts communautaires de lutte contre le terrorisme, rapportent dimanche des médias.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la (CEDEAO), réunie en session extraordinaire, a décidé de mobiliser un milliard de dollars américains, en invitant le Tchad et la Mauritanie à se joindre aux initiatives de financement de la CEDEAO en vue d'actions opérationnelles conjointes, souligne le communiqué final de ce conclave, relayé par des médias.

Sur la base des décisions prises lors de cette session extraordinaire, indique le document, la Conférence instruit le Président de la Commission de la CEDEAO à finaliser, dans les meilleurs délais, le Plan d'actions prioritaires 2020-2024 pour éradiquer le terrorisme dans la région, lequel servira d'outil de mobilisation des ressources financières nécessaires.

Le Plan d'actions, son budget et son calendrier d'exécution finalisés doivent être soumis à la Conférence pour adoption lors de sa prochaine session ordinaire prévue le 21 décembre 2019 à Abuja, au Nigéria, ajoute la même source.

Elle a instruit, à cet effet, la Commission à organiser, une fois le Plan d'actions adopté, une rencontre avec les partenaires afin de «mobiliser les ressources additionnelles comme mesure complémentaire là où cela est nécessaire ou désirable», demandant à la Commission de la CEDEAO de travailler avec l'Union Africaine (UA) afin d'engager un dialogue avec la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International afin de les amener à considérer les dépenses effectuées au titre de la sécurité comme un investissement en faveur du développement.

La Conférence a lancé, à cet égard, un appel aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour accompagner, par un appui technique et financier, la mise en œuvre des décisions prises, appelant notamment les Nations Unies à contribuer, par la mobilisation des ressources conséquentes, au financement de la lutte contre le terrorisme dans la région.

Saluant la nouvelle initiative de partenariat pour la stabilité et la sécurité au Sahel lancé lors du Sommet du G7 tenu du 24 au 26 août à Biarritz en France, la Conférence dit attendre les modalités de mise en œuvre de cette initiative qui devrait renforcer les efforts pour la sécurité et la stabilité au Sahel.

GUINÉE-BISSAU: Des observateurs lusophones pour la présidentielle de novembre

La Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) enverra des observateurs pour suivre l'élection présidentielle du 24 novembre prochain en Guinée-Bissau, a annoncé samedi soir le ministre capverdien des Affaires étrangères, Luis Filipe Tavares.

M. Tavares, dont le pays exerce la présidence de la CPLP, s'exprimait à l'issue d'une rencontre avec le président bissau-guinéen José Mario Vaz.

Il a achevé samedi une visite de deux jours à Bissau, accompagné du secrétaire exécutif de la CPLP, le Portugais Francisco Ribeiro Telles.

Au cours d'une conférence de presse conjointe avec son homologue bissau-guinéen, Suzi Barbosa, il a noté que le Cap-Vert et la Guinée-Bissau partageaient la même histoire et qu'ils devaient développer davantage leurs relations de collaboration.

M. Telles a assuré de son côté que la CPLP allait soutenir le processus électoral en Guinée-Bissau.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE : Forte affluence des Tunisiens dans les bureaux de vote

Les Tunisiens, toutes catégories d'âge, se rendaient hier en masse aux bureaux de vote pour élire leur prochain président de la République, formant dès les premières heures du matin de longues files d'attente, a constaté l'APS.

Dans le centre de vote de l'école primaire, 29 rue de Marseille en plein Tunis, les organisateurs ont dû investir la rue pour mettre de l'ordre et mieux canaliser le flux d'électeurs.

Le président dudit centre, Abdelaziz Bahli, a prévu, dans une déclaration à l'APS, que le nombre d'électeurs va augmenter dans les prochaines heures.

«Les encadreurs des bureaux ont reçu des instructions pour faciliter au maximum la tâche aux électeurs», a-t-il, en outre, indiqué, se disant confiant quant à la maîtrise de la situation et la bonne marche des opérations de vote.

Dans les centres de vote, les listes des électeurs étaient visibles, au moment où des agents ont été mobilisés pour porter aide et assistance aux personnes âgées et celles à mobilité réduite. Les électeurs accomplissaient également leur devoir électoral sous haute sécurité. Les véhicules des services de sécurité étaient très visibles aux alentours des centres de vote. Quelques 70 000 agents de police et 32 000 militaires sont mobilisés à cette occasion.

Enthousiasme et aménagement des horaires dans les bureaux de vote

L'affluence des électeurs vers les bureaux de vote a été prévue par les observateurs de la scène politique tunisienne au vue de la compétition entre les



familles politiques et l'enthousiasme suscité parmi les Tunisiens à la faveur de la campagne électorale marquée, pour la première fois dans le pays, par les débats politiques directs entre les 26 postulants à la magistrature suprême.

Le dernier taux de participation aux élections de 2014 était de 64,5 %.

«Ce pourcentage sera largement atteint encore cette fois-ci», prévoient des spécialistes, cités par des médias locaux. L'instance indépendante de la surveillance des élections (ISIE) qui veille sur l'organisation des élections, a pris des mesures exceptionnelles dans certaines circonscriptions, en ouvrant les bureaux de vote à partir de 10h00 pour être fermés à 16h00 au lieu de 18h, comme c'est le cas pour le

reste des bureaux de vote. Les centres et bureaux concernés par cette mesure sont au nombre respectivement de 242 et 331.

Ils sont répartis entre les circonscriptions de Sidi bouzid, Djendouba, Gasserien et Gafessa.

S'exprimant dans ce contexte, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (ISIE), Nabil Baffoun, a indiqué que l'aménagement des horaires de vote pour les centres et bureaux concernés a été dicté par des «considérations sécuritaires». M. Baffoun a également fait savoir que le vote à l'étranger ayant débuté vendredi pour se poursuivre samedi et dimanche, «se déroule dans de bonnes conditions» dans toutes les circonscriptions électo-

rales, où le taux de participation était de 10% à la clôture de la journée d'hier, samedi.

Le président intérimaire de la Tunisie, Mohamed Nacer, qui a accompli tôt le matin son devoir électoral, a souligné qu'il accomplissait cet acte en tant que citoyen.

«Tous les citoyens sont égaux en droits et en devoirs», a-t-il dit.

Les chefs de partis ont accompli, chacun pour sa part, leur devoir électoral au niveau de leurs lieux de résidence. Les résultats préliminaires du scrutin de 15 septembre sont attendus pour lundi, tandis que les résultats définitifs seront connus mardi prochain.

Dans le cas où il y aura un deuxième tour du scrutin, il sera organisé en 15 jours.

Le taux de participation à l'étranger était samedi de 9,2%

Le taux de participation à la présidentielle anticipée du 15 septembre en Tunisie concernant la communauté tunisienne établie à l'étranger a atteint 18h00 dans la journée de samedi 9,2%, a fait savoir dimanche la Haute instance de la surveillance des élections (ISIE). La communauté tunisienne établie à l'étranger a commencé à voter depuis vendredi 13 septembre à travers les 310 centres et 391 bureaux de vote prévus dans six circonscriptions dans 46 pays. Le nombre d'électeurs est de 387 mille électeurs. «Le taux le plus élevé de participation a été enregistré dans la circonscription du monde arabe

avec 19,1%. Sur 53897 inscrits, 6869 inscrits ont voté», a fait savoir le vice-président de l'ISIE Farouk Bouasker, lors d'une conférence de presse animée au centre international des conférences. «Pour ce qui est du taux le plus faible a été enregistré dans la circonscription d'Italie.

Sur les 53879 inscrits, seulement 1265 candidats ont voté», a indiqué, en outre, M. Bouasker.

«Dans les circonscriptions de la France, le taux de participation enregistré jusqu'à 18 de samedi est de 15,5 %, dans la circonscription de l'Amérique 3,7 %, dans celle de l'Allemagne 12%», a-t-il ajouté. «Le dépouillement des bulle-

tins de vote après la clôture de l'opération électorale débutera dans les bureaux de l'Est de l'Asie, puis l'Australie et les pays du Moyen-Orient, et enfin au Canada et en Amérique», a précisé le même responsable.

La communauté tunisienne établie à l'étranger est estimée à plus d'un million de personnes.

Elle joue un rôle important dans le développement de la Tunisie, affirme-t-on.

Cette présidentielle se distingue particulièrement par le nombre important de candidats, à savoir avec 26 postulants à la magistrature suprême.

Toutefois, deux candidats se sont retirés de la

course la veille du scrutin.

Il s'agit de Mohamed Marzouk, président du parti Machroua Tounes (Projet de Tunisie) et Salim Riahi, chef du parti de l'Union libre (UL).

Le retrait a été annoncé via des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, annonçant, du coup, leur soutien au candidat indépendant, Abdelkrim Zbidi, ancien ministre de la Défense nationale. Les résultats préliminaires du scrutin de 15 septembre sont attendus pour lundi, tandis que les résultats définitifs seront connus mardi prochain.

Dans le cas où il y aura un deuxième tour du scrutin, il sera organisé en 15 jours.

Décès de la veuve du défunt Béji Caid Essebsi

Chadlia Farhat Caid Essebsi, veuve du défunt Béji Caid Essebsi, ex-président de la République tunisienne, est décédée dimanche à l'âge de 83 ans, a rapporté l'agence de presse TAP.

Le secrétaire exécutif du parti Nidaa Tounes, Hafedh Caid Essebsi, a publié un post sur sa page facebook annonçant la mort de sa mère, veuve de Béji

Caid Essebsi décédé le 25 juillet dernier à l'âge de 92 ans, jour de la célébration de la fête de la République.

Le décès de la veuve de l'ex-président de la République tunisienne coïncide avec le démarrage, ce dimanche 15 septembre 2019 des élections présidentielles anticipées.

ATTAQUE DE DRONES:

L'Arabie Saoudite «veut et peut» répondre à cette «agression» assure le prince héritier

Le prince héritier d'Arabie saoudite a affirmé samedi que son pays avait «la volonté et la capacité» de riposter à l'attaque de drones des rebelles yéménites Houthis ayant visé deux installations pétrolières stratégiques du royaume, a rapporté l'agence officielle saoudienne SPA.

«Le royaume a la volonté et la capacité de faire face et répondre à cette agression terroriste», a dit le prince Mohammed ben Salmane lors d'un entretien téléphonique avec le président américain Donald Trump, selon la même source.

Après l'attaque, Ryadh a dû réduire sa production pétrolière de moitié, ce qui représente quelque cinq millions de barils de pétrole par jour, soit environ 5% de la production mondiale de brut par jour, selon le quotidien américain Wall Street Journal.

Les équipes de sécurité d'Aramco sont intervenues à 01H00 GMT pour éteindre des incendies dans deux installations stratégiques à Abqaiq et Khurais, «visées par des drones», a indiqué le ministère de l'Intérieur du premier exportateur mondial d'or noir. «Les deux incendies ont été maîtrisés», a-t-il ajouté dans un communiqué relayé par SPA, sans préciser la provenance des drones ou si l'attaque avait entraîné la suspension des opérations. Une enquête a été ouverte.

Les autorités ont renforcé la sécurité autour des deux sites visés, empêchant les journalistes de s'approcher. L'attaque n'a fait aucun blessé, a déclaré le porte-parole du



ministère, Mansour al-Turki. Le site d'Abqaiq, à 60 km au sud-ouest de Dahrhan, principal siège du géant pétrolier, abrite la plus grande usine de traitement du pétrole d'Aramco, selon son site internet.

Khurais, à 250 km de Dahrhan, est l'un des principaux champs pétroliers de l'entreprise publique. «En fonction de l'ampleur des dégâts et

d'éventuelles pannes, Aramco utilisera ses plans d'urgence en puisant dans ses stocks», a expliqué Samir Madani, cofondateur du site de suivi du transport maritime Tanker Trackers.

«Il pourrait y avoir des ruptures d'approvisionnement si les dégâts à Abqaiq sont importants», a-t-il estimé.

SOMMET AVEC MOSCOU:

L'Ukraine tente de dissiper les craintes

L'Ukraine a tenté samedi de dissiper les craintes sur les risques de concessions désavantageuses de la part du président Volodymyr Zelensky à l'approche d'un sommet de paix quadripartite avec la Russie, la France et l'Allemagne.

«Le président Zelensky n'est pas de grande taille, mais il est très fort physiquement, il sera difficile de le forcer à des concessions controversées lors de ce sommet dit «de format de Normandie», a iro-

nisé le ministre ukrainien Vadym Prystaïko. «Je ne crois pas» que le soutien des Occidentaux à Kiev «ait changé», a-t-il ajouté en marge d'une conférence internationale Yalta European Strategy organisée à Kiev par la fondation de l'oligarque ukrainien Viktor Pinchuk.

Les présidents ukrainien et russe devraient se rencontrer ces prochaines semaines à Paris pour un sommet réunissant aussi le chef d'Etat français et la chancelière allemande

afin de faire avancer le processus de paix dans l'est de l'Ukraine, théâtre depuis cinq ans d'un meurtrier conflit avec les séparatistes prorusses.

Cette réunion, une première depuis trois ans se préparant au moment où Paris opère un rapprochement avec la Russie, des hommes politiques et médias ukrainien craignent que l'Occident, fatigué de la crise en Ukraine, ne presse M. Zelensky à des concessions désavantageuses face à Moscou.

Parmi les sujets les plus controversés figure l'organisation des élections locales dans les territoires séparatistes.

«Des élections libres et justes ne peuvent avoir lieu que dans un environnement libre, juste et sûr», a fait valoir à côté du ministre ukrainien l'envoyé spécial des Etats-Unis pour l'Ukraine, Kurt Volker. «Cela veut dire qu'on ne peut pas avoir la Russie et ses sbires contrôler cet environnement», a-t-il poursuivi.

FRANCE/GILETS JAUNES:

Heurts et dégâts à Nantes lors de l'Acte 44 des manifestations

Les gilets jaunes ont manifesté à nouveau pour la 44e fois samedi en France contre la politique du gouvernement. Une mobilisation marquée par de violents affrontements et des dégâts à Nantes (Ouest) où les gilets jaunes ont appelé à un rassemblement national pour réclamer «justice pour Steve Canico», le jeune de 24 ans, dont le corps a été repêché dans la Loire, un mois après sa disparition, suite à une intervention policière le jour de la Fête de la musique.

Selon la police, 1 800 personnes se sont rassemblées samedi à Nantes lors de cette manifestation des gilets jaunes qui a dégénéré en plein centre-ville nantais.

Des heurts ont éclaté entre les manifestants - infiltrés par des individus violents - et les forces de l'ordre qui ont fait usage de gaz lacrymogène, ont rapporté les médias

locaux. Le bilan de cet affrontement violent est de cinq blessés du côté des forces de l'ordre (3 policiers et 2 gendarmes), a indiqué samedi soir la police nationale sur son compte twitter.

Une trentaine de personnes ont été interpellées et des engins ont été découverts.

Il s'agit de 22 cocktails Molotov «en préparation dans un container poubelle rue Copernic à proximité de la place Delorme», d'un mortier à la rue de Gigant et la saisie d'une centaine de para pluie et d'un extincteur» lors des contrôles préventifs, a posté sur son compte la police nationale avec des images à l'appui.

La presse a également fait état de la dégradation de plusieurs commerces, essentiellement des vitrines brisées. Des violences que la préfecture de Loire Atlantique a

attribué à des black blocs. «La mobilisation de samedi se caractérise par la présence de manifestants ultras et d'individus extrêmement radicaux de type black bloc», a indiqué la préfecture dans un communiqué pour prévenir du risque important d'actions violentes.

L'acte 44 des samedi de mobilisation a également rassemblé dans le calme dans plusieurs autres villes de France, notamment à Paris où des centaines de personnes ont défilé près de la Tour Eiffel mais également à l'aéroport d'Orly pour dénoncer le projet de privatisation d'ADP (Aéroports de Paris).

Même ambiance à Marseille, Toulouse, Lyon, Bordeaux ou encore Montpellier où des centaines de gilets jaunes sont également descendus dans la rue pour dénoncer la politique du gouvernement.

ESTONIE:

Manifestation contre l'extrême droite au gouvernement

Plusieurs centaines d'Estoniens - un nombre considérable dans un pays de 1,3 million d'habitants - sont descendus samedi dans les rues de Tallinn pour demander la démission du gouvernement auquel ils reprochent la présence d'un parti d'extrême droite. Les manifestants ont apporté des banderoles et des panneaux en estonien, en anglais et en russe, avec des slogans tels que «Combattre le fascisme c'est mon entraînement cardio» et «Non au racisme, non à l'islamophobie, non à la haine, non à la violence».

La protestation a été organisée par le mouvement «Oui à la liberté, non au mensonge», créé lorsque le parti du Centre du Premier ministre Juri Ratas avait entamé des pourparlers de coalition avec les conservateurs du parti Isamaa et la formation d'extrême droite EKRE, en mars dernier. EKRE, eurosceptique, est connu pour sa rhétorique populiste et anti-migrants.

C'est la première fois qu'un parti de cette orientation se trouve au gouvernement estonien depuis la chute du communisme.

«C'était une protestation contre un parti du gouvernement qui voudrait détruire tout ce qui avait été bâti au cours des trente dernières années et faire de l'Estonie un pays d'extrême droite», a dit l'un des organisateurs, Siim Tuisk.

Avant la manifestation, ses animateurs ont dénoncé des membres du gouvernement qu'ils ont accusés d'insulter et d'intimider les médecins, les chercheurs, les défenseurs de l'environnement, les étudiants étrangers et les minorités.

«Jusqu'à présent, le seul groupe à bénéficier de la politique du gouvernement sont les buveurs d'alcool», ont-ils affirmé dans un communiqué, faisant allusion à la baisse de la taxe sur les boissons alcoolisées, introduite pour encourager les Estoniens à en acheter chez eux plutôt qu'en Lettonie et augmenter les ventes aux touristes finlandais. La manifestation a été tenue le jour anniversaire du référendum ayant décidé l'adhésion du pays à l'UE. Une douzaine de personnes ont participé à Tallinn à une autre manifestation pour appeler à la sortie de l'Estonie de l'organisation européenne.

GTANDE-BRETAGNE:

Nouvelle défection d'un député conservateur opposé au Brexit

Le Premier ministre britannique conservateur Boris Johnson a essuyé samedi un nouveau revers avec la défection d'un autre député de son parti, qui a rejoint un parti d'opposition opposé au Brexit. Sam Gyimah, ancien ministre des Universités, a rejoint le parti libéral-démocrate à l'occasion de sa conférence annuelle à Bournemouth, sur la côte du sud de l'Angleterre.

«Boris Johnson offre un dur choix aux députés modérés et progressistes du parti conservateur : accepter un Brexit sans accord ou quitter la vie publique», a-t-il regretté.

«Je choisis de continuer à me battre pour les valeurs auxquelles j'ai toujours cru, en tant que libéral-démocrate», a-t-il affirmé.

Sa défection intervient quelques jours après celle du député conservateur Phillip Lee, qui avait fait perdre à Boris Johnson sa majorité absolue au parlement. Sam Gyimah est le sixième député à rejoindre cette année le parti libéral-démocrate, qui compte désormais 18 sièges aux Communes, sur 650. «Il est clair que les libéraux-démocrates sont le point de rassemblement de ceux qui veulent rester dans l'UE», a réagi la dirigeante du parti Jo Swinson. M. Gyimah avait démissionné l'an dernier du gouvernement de Theresa May en raison de désaccords avec sa stratégie pour sortir la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Fervent partisan d'un nouveau référendum sur le Brexit, il était très critique de Boris Johnson, qui menace de quitter l'UE le 31 octobre avec ou sans accord sur les conditions de sortie. L'ex-ministre de 43 ans, un temps considéré comme une étoile de montante de son parti, s'était brièvement présenté contre M. Johnson en juin pour prendre la tête du parti.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة السكن، العمران و المدينة

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

مديرية التعمير، الهندسة المعمارية و البناء لولاية البويرة

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira
Cité Administrative Draa El Bordj

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché de réalisation n°07/DUAC du 30/05/2019.
- Vu l'ODS n°01 de démarrage du 10/07/2019.
- Vu la correspondance n°2023/DUAC/533/SC/2019 du 31/07/2019 pour notification de l'ODS de démarrage des travaux.
- Vu la mise en demeure n°2168/DUAC/574/SC/2019 en date du 15/08/2019

L'entreprise SARL STC Travaux construction, représenté par son gérant MEZIANE Akli demeurant au centre commercial section 91 lot 98 Draa El Bordj Wilaya de Bouira, titulaire du marché relatif à la réalisation des travaux de VRD primaires et secondaires à travers la wilaya en lot n°02 : Assainissement, AEP, Eclairage public, Aménagement et Revêtement de voirie des 420 logts LPL Sellala à Kadiria, approuvé par le maître de l'ouvrage en date du 30/05/2019 sous le n°07 et portant visa du Contrôleur Financier sous le n°1147 en date du 28/05/2019 est mise en demeure dans les 48 heures de présenter à la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction pour signer l'ODS de démarrage des travaux objet du marché de réalisation.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

DK NEWS

Anep : 1916019814 du 16/09/2019



EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE BEJAIA
SISE A LA RUE DE LA LIBERTÉ
NIF : 080116 299 033 949
S/Direction Fonctions Support

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08/DO/ SDFS/2019

La Direction Opérationnelle de la Wilaya de BEJAIA lance un appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour les travaux d'aménagements au niveau des centres technique d'Algérie Télécom - Bejaia en deux (02) lots séparés comme suit :

Lots N°	Désignation
01	Aménagement complexe CMP Béjaia
02	Aménagement Nouveau CMP Béjaia 02

Les entreprises qualifiées dans le secteur du bâtiment (catégorie 02 et plus, activité principale bâtiment), et intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle de Bejaia Rue de la Liberté Bejaia

Contre le paiement de la somme de Trois Mille dinars (3000,00DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire BNA Agence 588 BEJAIA : Compte N° 0010 0588 0300000 028/51

Les offres doivent être composées :

- Un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention « Dossier Administratif » en indiquant sur cette enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres. Le dossier administratif doit être composé des pièces suivantes :
 - La déclaration de probité datée, signée et cachetée (selon le modèle ci-joint) ;
 - Copie de l'extrait du registre de commerce ;
 - Copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
 - Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
 - Copie des statuts de l'entreprise ;
 - Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS et CACOPATH) en cours de validité ;
 - Casier judiciaire moins de 03 Mois du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (en cours de validité).
- La copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce (CNRC) ;
- Bilans comptables du dernier exercice certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes ;
- Copie de certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité (catégorie 02 et plus, activité principale bâtiment) :
 - Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant.
- D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « Offre Technique » en indiquant sur cette enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres. L'offre technique doit être composée des pièces suivantes :
 - La déclaration à souscrire datée, signée et cachetée (selon le modèle ci-joint) ;
 - Le présent cahier des charges, dûment paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, cacheté et signé dans sa dernière page, portant la mention « lu et accepté ».
 - Références professionnelles du soumissionnaire justifiées par des attestations de bonne exécution des travaux similaires « travaux bâtiment », réalisés durant les dix (10) dernières années, délivrées par des organes étatiques (entreprise publique ou administration).
- Engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition de chaque lot, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe
- Engagement sur les moyens matériels à mettre à la disposition de chaque lot, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe
- Engagement sur le délai de réalisation pour chaque lot, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe
- Engagement sur le délai de garantie pour chaque lot, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe
- Déclaration sur l'honneur de visite des lieux pour chaque lot, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe.
- Planning de réalisation des travaux ;
- D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « Offre Financière » en indiquant sur cette enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres. L'offre financière doit être composée des pièces suivantes :
 - La lettre de soumission remplie, datée, et signée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe.
 - Le bordereau des prix unitaires daté, et signés et cachetés, en lettres et en chiffres, joint en annexe.
 - Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe.

Ces trois (03) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter uniquement la mention suivante :
DIRECTION OPERATIONNELLE DE BEJAIA
RUE DE LA LIBERTÉ
Appel D'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 08 / DO/SDFS/2019

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS AU NIVEAU DES CENTRES TECHNIQUES D'ALGERIE TELECOM - BEJAIA « A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces indiquées ci-dessus. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres, de 08h00min à 14h 00min. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures. Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des offres ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des dossiers administratifs, des offres techniques et financières, qui auront lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h 30min à l'adresse précitée. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre vingt jours (180) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 1916019872 du 16/09/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF - DAÏRA D'EL MARSIA -
COMMUNE D'EL MARSIA

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2019
Nif: 098402235020929

Le président de l'assemblée populaire communal de la commune d'El Marsa lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour la Réalisation de l'opération suivante :

1- Aménagement Accès et parking à la plage d'El Guelta Ouest

Il s'adresse aux entreprises publiques et privées qui répondent aux conditions d'éligibilités minimales suivantes pour le projet comme suit :

- Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale en Travaux Public catégorie «04 » et plus
- L'entreprise ayant réalisé aux moins deux (02) projet similaire en Aménagement des routes et accès avec d'un montant égale où supérieurs de 10.000.000,00 DA pour chaque projet.
- L'entreprise ayant une moyenne du chiffre d'affaires réalisé pendant les trois (03) dernières années (2016, 2017, 2018) égale où supérieurs de 15.000.000,00 DA.

Les cahiers de charges peuvent être retirés par la soumissionnaire ou son représentant dûment signés au niveau de siège de la commune d'El Marsa (bureau d'équipement) contre paiement d'un montant de : 5000 Da, représenté les frais des cahiers des charges de chaque projet non remboursable.

Les offres doivent comporter trois (03) plis distincte et doivent accompagnées les documents suivants :

A. Dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature renseignée, datée, signée et cachetée.
- La déclaration de probité, renseignée, datée, signée et cachetée.
- Copie du Registre Commerce.
- Copie de carte fiscale.
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOPATH
- Extrait de Rôle en cours de Validité.
- Casier judiciaire n°3 en cour de validité
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle en Travaux public activité principale catégorie 04 et plus en cour de validité
- Les références professionnelles des projets similaires justifiés par attestation de maître D'ouvrage
- Liste des matériels routant justifier par des cartes grises avec assurances en cours de validité et PV de constat d'un expert automobile de deux (02) années à la date d'ouverture des plis et factures pour les matérielles non roulants.
- Liste des moyens humains justifié par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des personnelles DAS 2018
- Des bilans financières des trois années dernières (2016, 2017, 2018)

B- L'offre technique contient :

- La déclaration de souscrire renseignée, datée, signée et cachetée.
- Mémoire technique justificatif (capacité professionnel (certificat de qualification, capacité financières, capacité technique (moyens humains, mayens matérielles, les références Professionnelles)
- Planning de réalisation
- Le présent cahier charges portant la dernière page la mention manuscrite « lu et accepte »

C. L'offre financière contient :

- La lettre de soumission, renseignée datée, signée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires (S.P.U) rempli, daté, signé et cacheté.
- Le devis quantitatif et estimatif rempli, daté, signé et cacheté.

Les trois (03) offres seront insérées chacune dans des enveloppes séparées, distincts et cachetées portant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique», «offre financière», ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure de la soumission fermée et anonyme comportent la mention suivant :

Monsieur le président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune d'El Marsa
Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2019
L'identification de l'opération ;
Aménagement Accès et parking à la plage d'El Guelta Ouest
«A ne pas Ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis (de candidature, technique et financières correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 08h de matin jusqu'à 11h de matin, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée e de préparation des offres à 11h45mn.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de trois (03) mois augmentée par le délai de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des offres.

DK NEWS

Anep : 1916019732 du 16/09/2019

ARTISANAT

Abdelkader Chaterbache, un artisan au service de l'éducation (PORTRAIT)

Artiste plasticien, artisan et enseignant formateur dans le domaine des jeux artistiques, des Euvres d'art et des outils éducatifs, Abdelkader Chaterbache de Aïn Defla s'emploie, depuis plus de 20 ans, à soutenir le secteur de l'Education, alimentant de ses produits crèches et écoles.

Influencé par son oncle qui réalisait des miniatures, ce natif de Tissemsilt âgé de 45 ans est le seul fabricant à l'échelle nationale du matériel Montessori, en référence à Maria Montessori, médecin et pédagogue italienne, mondialement connue pour la méthode pédagogique qui porte son nom (la pédagogie Montessori).

«Par les temps qui courent, les outils pédagogiques sont incontournables dans le processus éducatif. On y recourt dans les ateliers d'apprentissage par la pratique pour lesquels ont opté de nombreux pays à travers le monde, la Finlande en tête, a-t-il fait savoir.

Selon lui, l'introduction à grande échelle des outils pédagogiques permet de consolider le rôle du maître qui «doit aider et non juger», observant que le travail mental est la source de nourriture de l'esprit.

«Certains parents m'ont assuré qu'en sus des compétences et des réflexes acquis par leurs enfants, ces outils ont eu des incidences positives sur le comportement de ces derniers, hyperactifs pour bon nombre d'entre eux, devenus plus calme, plus sociables et plus respectueux de leurs camarades», s'est-il réjoui.

Se référant à certains pédagogues, il a affirmé que le recours aux outils éducatifs est d'autant plus nécessaire que les solutions à certains troubles mentaux ne sont pas «nécessairement» médicales et chimiques, mais plutôt éducatives. Au four et

au moulin au niveau de son atelier situé à la maison d'artisanat de Aïn Defla (il travaille 12 heures par jour), Abdelkader veille à la qualité des produits, prodiguant instructions et conseils au personnel (5 femmes) travaillant sous sa coupe.

Assis face à son micro, il s'affaire à achever une carte puzzle de toute l'Algérie permettant de connaître les régions du pays. «Sans prétention aucune, nos produits concurrencent ceux en provenance de l'étranger et les professionnels de l'éducation ont mis en avant leurs spécificités», a-t-il confié, soulignant que ces outils sont fabriqués selon les normes mondiales en vigueur (notamment celles ayant trait à la couleur et la matière avec laquelle ils sont construits).

En guise d'illustration des prix appliqués, il a précisé qu'une boîte de lettres amovibles est cédée à 5 000 DA au moment où le triangle constructeur revient à 8 000 DA, signalant que les mêmes outils importés sont cédés respectivement à 7 000 et 12 000 DA. Parallèlement à son travail, M.Chaterbache assure des sessions de formation dans nombre de régions du pays au profit de jeunes soucieux d'apprendre ce métier. Pas moins de 150 personnes ont, dans ce cadre, été formés en 2018 dont les niveaux varient de la terminale aux étudiants préparant un doctorat se rapportant à la psychologie de l'éducation.

Mais, en dépit de son inlassable activité et de son amour pour l'activité qu'il



exerce, Abdelkader Chaterbache avoue avoir besoin d'un soutien «pressant» pour mener sa mission à la fois éducative et humanitaire. «J'ai exposé ce projet à plusieurs responsables à divers niveaux de l'administration mais malheureusement il n'y a pas eu d'écho favorable de leur part», a-t-il regretté, estimant «paradoxal» qu'en ces temps de récession économique, rien n'est fait pour encourager la fabrication d'outils qui reviennent nettement moins cher que ceux importés. Tout en rappelant que les économies de pays tels que l'Espagne ou l'Italie sont, en grande partie, basées sur l'activité des PME, il a estimé «inadmissible» le fait d'importer des outils tels les triangles de construction

et les lettres amovibles susceptibles d'être fabriqués localement.

«Les locaux que j'occupe à la maison de l'artisanat sont loués avec mon propre argent, ils ne m'ont pas été offerts gracieusement», a-t-il tenu à faire savoir, qualifiant de «vaines» ses tentatives de bénéficier d'une aide de la part de l'antenne du Fonds de Soutien à l'Artisanat de Aïn Defla. «Maria Montessori ne cessait de répéter que toute aide inutile est une entrave au développement de l'enfant», a-t-il insisté, signalant que la particularité de la méthode de cette grande pédagogue consiste à permettre à l'enfant d'apprendre le respect, la tolérance et la dignité en les vivant au quotidien.

CINÉMA: Deauville récompense «Bull» ou le désastre social américain



Le 45e Festival du cinéma américain de Deauville a décerné samedi son Grand Prix à «Bull» (taureau), un tableau de l'Amérique de Trump, sur fond de désastre social, signé Annie Silverstein, a annoncé le jury présidé par Catherine Deneuve.

Ce premier film, sur la redémption d'une jeune fille par le désir de vivre ses rêves, remporte aussi le prix de la Critique, dont le jury était présidé par le critique Gérard Lefort ainsi que le prix de la Révélation, dont le jury était présidé par la comédienne Anna Mouglalis. Ce long métrage sélectionné dans la section «Un certain regard» à Cannes «semble avoir fait l'unanimité parmi les jurys» à Deauville, a déclaré Catherine Deneuve avant d'annoncer le Grand Prix.

Il s'agit d'un film «politique sans être dogmatique», «un récit d'apprentissage sur fond de désastre social», un «tableau juste et troublant» de l'Amérique de Trump, a expliqué Anna Mouglalis.

Le jury présidé par Catherine Deneuve a accordé sa deuxième place (Le Prix du jury) à deux films, la comédie «The Climb», premier film de Michael Angelo Covino, et le film beaucoup plus sombre «The Lighthouse» de Robert Eggers, avec Robert Pattinson et Willem Dafoe.

Le Prix spécial du 45e anniversaire du Festival est attribué à «Swallow», de Carlo Mirabella-Davis. Le film raconte l'histoire d'une jeune femme mariée à un homme incarnant la réussite sociale mais atteinte d'un syndrome qui la pousse à manger des objets.

Le Prix du public de la Ville de Deauville revient à «The Peanut butter falcon» de Tyler Nilson et Michael Schwartz. Ce premier film conçu pour un acteur trisomique raconte l'histoire d'un jeune trisomique qui a fui la maison de retraite où il était retenu malgré ses 22 ans. Quatorze films étaient en compétition.

UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES (RÉTROSPECTIVE)

- Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par des spectacles de musique dont le concert du chanteur français Julien Clerc ainsi que d'autres événements relatifs au cinéma, au livre et à la littérature.

- L'auteur-compositeur Julien Clerc, figure emblématique de la chanson française, a animé jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih, un concert-événement à l'occasion de la célébration de ses 50 années de carrière.

- Un nouveau spectacle de marionnettes intitulé "Le voyage de Sindbad" sera prochainement à l'affiche du Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" (TRO), il s'agit d'une production du TRO qui sera présentée début octobre prochain.

- Une nouvelle session de formation aux techniques théâtrales a été lancée, mardi à Oran, au profit d'un groupe de 15 jeunes amateurs, elle comprend un cursus théorique et pratique avec notamment des notions sur l'histoire du théâtre universel et national et des ateliers sur l'interprétation, la narration et l'improvisation.

- Les participants à la première conférence sur cheikh Mohamed Ben Ali Es-sanoussi (1787-1859), organisée samedi à Mostaganem, ont plaidé pour s'intéresser au patrimoine soufi et permettre aux chercheurs universitaires et jeunes de l'étudier.

- Le chercheur en architecture, Abdelhalim Assassi, a présenté samedi à la bibliothèque de Khenchela son nouvel ouvrage sur l'induction numérique des paramètres en architecture.

- Le moudjahid et historien, Belkacem Babaci est décédé, mardi à Alger, à l'âge de 80 ans, le défunt a occupé, durant plusieurs années, le poste du président de la "Fondation Casbah" créée en 1991, dans le but de protéger et préserver cette ancienne médina classée en 1992, patrimoine de l'humanité de l'Unesco.

ALGÉRIE-ITALIE Un Festival pour la promotion des traditions méditerranéennes à partir d'aujourd'hui à Alger

Musique, danse et conférences sur le patrimoine et les traditions culturelles de la Méditerranée sont au programme de la première édition du Festival «Traditions et innovation des cultures méditerranéennes» qui s'ouvre lundi à Alger, ont annoncé ses promoteurs. Organisé par l'Association algérienne de promotion de la musique et des arts graphiques de la scène (Acpmac) et «Oltre Art», association italienne pour la promotion et la création des événements culturels, ce festival de trois jours se veut une «plateforme d'échanges» pour la diffusion des traditions culturelles des deux pays.

La cantatrice et soprane Giorgia Valbonesi, animera à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih un concert de chant andalous-lyrique avec la participation des élèves de l'Institut national supérieur de musique (Insm) aux côtés de choristes et chorégraphes de l'Académie Profil. Des conférences sur l'histoire,



le patrimoine et les cultures de la Méditerranée animées par des universitaires italiens, sont également au menu de cet événement. Béatrice Borghi et Rolando Dondarini, enseignants à l'université de Bologne et chercheurs en histoire, animeront une conférence sur les cultures méditerranéennes et les similitudes des traditions culinaires et artistiques notamment entre l'Algérie et l'Italie. Prévu jusqu'au 19 septembre, le Festival

culturel Traditions et innovation des cultures méditerranéennes est organisé avec le soutien du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et l'Institut culturel italien. Il vise à «promouvoir les formes de citoyenneté active» à travers une compréhension du patrimoine et des traditions en partage entre les pays méditerranéens, selon ses organisateurs.

Programme de la soirée

TF1 20:05

Colombine

Réalisateur : Dominique Baron
Avec : Corinne Mastiero, Annabelle Lengronne



En Afrique de l'Ouest, Colombine dirige un dispensaire dans une zone dangereuse. Cette religieuse pas comme les autres, buveuse de whisky et armée de son fusil, s'occupe des enfants malades et des orphelins de la région. Elle attend Mélia, un médecin venu de France. Lorsque celle-ci débarque, des rebelles viennent tout juste de quitter le village. La jeune femme, peu familière avec la vie dans cette région d'Afrique, a du mal à s'adapter. Ses relations avec Colombine deviennent de plus en plus tendues. Mais pour soigner les malades, elles vont devoir s'entendre.

France 2 20:05

The Bay

Réalisateur : Lee Haven Jones
Avec : Morven Christie, Erin Shanagher



Mère célibataire de deux adolescents qu'elle a parfois du mal à gérer, Lisa Armstrong est capitaine de police chargée de la liaison avec les familles dans les cas de disparition. Une nouvelle affaire mobilise son attention : Holly et Dylan Meredith, jumeaux âgés d'une quinzaine d'années, ont disparu alors qu'ils se trouvaient dans la station balnéaire de Morecambe. Lisa, qui doit faire équipe avec le lieutenant Med Kharim, prend aussitôt contact avec les parents pour collecter le maximum d'informations sur les jeunes.

France 3 20:00

Dialogue avec mon jardinier

Réalisateur : Jean Becker
Avec : Jean-Pierre Darroussin, Daniel Auteuil



Lassé des futilités de la vie parisienne, un peintre quinquagénaire revient s'installer dans la maison de son enfance à la campagne. Autour de la bâtisse s'étend un vaste terrain, depuis longtemps en friche. Aussi fait-il appel à un jardinier, qui fut l'un de ses anciens camarades de l'école communale. La complicité d'autrefois renaît entre les deux hommes, qui apprennent peu à peu à se connaître.

CANAL+ 20:00

Years and Years

Réalisateur : Simon Cellan Jones
Avec : Emma Thompson, Anne Reid



Désormais premier ministre, Vivienne Rook gagne en popularité. Mais plusieurs citoyens s'inquiètent des disparitions des opposants de son nouveau parti, le mouvement quatre étoiles. Pendant ce temps, l'Angleterre fait face à de nombreuses inondations et de fréquentes coupures de courant. Devant l'augmentation de sans-abris à cause des conditions climatiques, Vivienne Rook impose aux citoyens disposant de chambres d'amis d'accueillir des Anglais sans domicile fixe. De son côté la famille Lyons tente de surmonter la récente tragédie qui l'a frappée. Rosie et Jonjo décident de se marier.

6 20:05

L'amour est dans le pré



A Paris, Robert a un unique rendez-vous avec une certaine Angélique, tandis que Dédette, impatiente mais aussi fébrile, se prépare à rencontrer six célibataires. Francis a, lui, convié quatre femmes, dont Brigitte, une brune pi-quante correspondant en tous points à ce qu'il recherche. François le Vendéen s'apprête à découvrir six jolies jeunes prétendantes. Et François le Bourguignon retrouve cinq admiratrices, parmi lesquelles Catherine. Cette assistante de direction de 41 ans est intimement convaincue d'avoir trouvé son âme sœur.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2263

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		1		9						
	8		5	3						
1		9	8		7					
6				5	2					
4	5			6	1					
8	2				4					
	2		4	6		7				
		2	7		1					
	9		1							
							5		9	
							1			3
							3		7	
		8		4		8			9	4
	5		9	4				9	2	6
8		2	1		7			8	7	4
										3
5				2	7			8		6
2	6			9	3			4	1	
9	4					6		6	7	
		9		7	8				3	7
			5	4	7				2	6
		7		3					8	9



«Tout le monde ment ; bien mentir, voilà ce qu'il faut.»

Albert Camus

Mots croisés n°2263

- Horizontalement :**
- Grand arbre à conserver
 - Chauves-souris
 - Refus précis - Fit confiance
 - Saute - Monument funéraire
 - Dose - Philosophie japonaise
 - Partie de squelette - Ecume d'enragé - Sigle papal
 - Rebelle
 - Obtenues - Délice
 - Lisse - Volonté de bébé - Joie d'aficionado
 - Rots - Devant la matière

- Verticalement :**
- Petit avion
 - Parfums de cuisine - Page de canard
 - Brides - Rognon
 - Note - Aïrs à succès
 - Vainqueur du scrutin - Avare - Drame de geisha
 - Phase de lune - Châtierai
 - Délicatesse - Première femme
 - Allez au hasard - Moi sur le divan
 - Idolâtres - Blonde de pub
 - Objets du chef

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°963

musté- rieuses	ralenti- rait	employé	véhicule urbain	art de gestion- naire	extrait	fin de non- recevoir
fondation	pas très nets		cordon- ner		début de roman	gaie
émer- gence		collera		inoccupé		
sans altruisme		titre féodal		broué		il vaut de l'or
dotées				cités de mineurs		rat musqué
rayon de lumière				dresse		
fit des vers	recons- truirai		promes- se		objets du hasard	ville d'Alsace
	genre de fouine		maquien indien		poil de carotte	
matière de court tissu de doublure		réduira la voile	mère des Titans			nommes
		très sale	entre- lacée		sous- traire	
coordi- nation très risquées	bel emplumé			cria très fort	précipi- tées	
	monnaie récente			délicieux		
grandes galères	vieux portugais		allures éques- tres	fondais		anti- moine en chimie propre
	curais la cheminée		glabre	très court		orifice orqani- que
élève au rang de chevalier esprit		point sur la rose		éprouver	semblable	troublé
		souiller	charge de ballon suspension	fond de cuve		écriture rapide
écus- sonna	palais du sultan				posséda	argent à l'amphi manufac- ture
	résista				périodes	
parfumer le qiqot bien achevée		groupes de cartes pièce à Bucarest		genre de scie		casse
				siècle papal		cours de Nubie
riqoureux			croc de boucher		abri d' oisillons	
				monoli- the gravé		

Solution

Sudoku n°2263

2	5	4	1	6	7	9	3	8
7	9	8	4	5	3	2	6	1
1	3	6	9	8	2	4	7	5
9	6	7	3	1	4	5	8	2
3	4	5	7	2	8	6	1	9
8	1	2	6	9	5	7	4	3
5	2	1	8	4	6	3	9	7
6	8	3	2	7	9	1	5	4
4	7	9	5	3	1	8	2	6
			2	3	8	5	1	9
			7	4	1	8	2	6
			9	6	5	3	4	7
2	6	3	8	5	7	4	1	9
1	7	5	3	9	4	6	8	2
8	4	9	2	1	6	5	7	3
3	5	8	9	6	1	2	4	7
7	2	6	4	8	5	9	3	1
9	1	4	7	3	2	8	6	5
4	9	2	1	7	8	3	5	6
6	3	1	5	4	9	7	2	8
5	8	7	6	2	3	1	9	4

Mots Croisés n°2263

4	1	8	3	6	2	7	5	9
5	3	7	9	4	1	6	2	8
6	2	9	7	8	5	1	3	4
1	7	6	4	5	9	3	8	2
3	9	5	1	2	8	4	6	7
8	4	2	6	3	7	5	9	1
5	2	8	5	1	9	6	4	7
7	4	1	8	2	6	3	9	5
9	6	5	3	4	7	1	2	8
9	8	5	3	7	1	6	4	2
3	4	1	6	5	2	9	8	7
6	2	7	8	9	4	3	5	1
2	9	4	5	3	7	1	8	6
1	5	3	2	6	8	7	9	4
7	8	4	1	9	5	6	2	3

- Horizontalement**
 1: Marmonteau - 2: Oreillards - 3: Non - Crut
 4: Omet - Stèle - 5: Mesure - Zen - 6: Os - Bave - SS
 7: Rétine - 8: Eues - Régal
 9: Uni - Na - Olé - 10: Renvois - Es
- Verticalement**
 A: Monomoteur - B: Aromes - Une - C: Rènes - Rein
 D: Mi - Tubes - E: Elu - Rat - On - F: NL - Sévirai
 G: Tact - Eve - H: Errez - Ego
 I: Adules - Ale - J: Ustensiles

Grille géante n°963

■	E	F	U	T	E	J	R
■	I	N	S	T	U	R	I
■	I	F	R	A	M	C	O
■	N	F	R	A	M	C	O
■	I	L	O	I	S	T	R
■	E	G	G	O	I	S	T
■	M	U	N	E	R	E	S
■	L	A	S	E	R	E	S
■	R	I	T	M	A	C	K
■	I	Q	U	I	T	R	I
■	L	U	S	T	A	R	I
■	O	S	E	E	S	A	R
■	T	R	I	L	R	O	S
■	A	M	E	O	U	E	B
■	O	O	S	E	R	E	L
■	E	N	T	A	L	L	E
■	F	I	N	I	L	L	E
■	S	T	R	I	C	S	S

PGA: Le Chilien Niemann vire en tête du Greenbrier Classic

Le Chilien Joaquin Niemann s'est emparé de la tête du classement du Greenbrier Classic, ouverture de la saison du circuit nord-américain PGA, au terme du troisième tour disputé samedi sur le parcours de White Sulphur Springs (Virginie occidentale).

Niemann, qui cumule 15 coups sous le par depuis jeudi, devance de deux coups un trio américain composé de Richey Werenski, Nate Lashley et Robby Shelton.

A noter que l'Américain Kevin Chappell, devenu la veille le 11e golfeur de l'histoire du circuit PGA à finir un parcours sous les 60 coups, en rendant une carte de 59, soit 11 coups sous le par, a été moins en verve samedi. Il a fini avec une carte de 73 qui l'a relégué à la 29e position. C l a s s e m e n t après le 3e tour (par 70):

1. Joaquin Niemann (CHI) -15 (65-62-68)
2. Richey Werenski (USA) -13 (67-65-65)
- . Nate Lashley (USA) -13 (68-64-65)
- . Robby Shelton (USA) -13 (62-65-70)
5. Adam Long (USA) -12 (66-62-70)
- . Scottie Scheffler (USA) -12 (65-62-71)
7. Joseph Bramlett (USA) -11 (67-67-65)
- . Harris English (USA) -11 (66-65-68)
9. Patrick Rodgers (USA) -10 (68-66-66)
- . Tom Hoge (USA) -10 (68-65-67)
- . Sungjae Im (KOR) -10 (66-67-67)

NHL: Le Russe Kuznetsov, positif à la cocaïne, suspendu trois matches

L'attaquant russe, Evgeny Kuznetsov, pensionnaire des Washington Capitals a été suspendu pour les trois premiers matches de la saison NHL, pour «conduite inappropriée» après un contrôle positif à la cocaïne, a annoncé samedi la Ligue nord-américaine de hockey sur glace.

Kuznetsov, contrôlé en mai durant le Championnat du monde disputé en Slovaquie avec son équipe nationale, purge une suspension bien plus longue au niveau international, de quatre ans, infligée par la Fédération internationale de hockey sur glace. Le hockeyeur de 27 ans, champion NHL avec les Capitals en 2018, a dit qu'il ne ferait pas appel de la sanction infligée par la Ligue nord-américaine.

«J'ai décidé d'accepter cette sanction. Je suis une fois de plus navré d'avoir déçu ma famille, mes coéquipiers, les Capitals et les fans», a indiqué Kuznetsov dans un communiqué publié sur le site du club.

Avec seulement trois matches de suspension, qui l'empêcheront de débiter le championnat le 2 octobre chez le champion en titre Saint-Louis, Kuznetsov bénéficie de la clémence de la NHL, qui considère la cocaïne comme une drogue récréative «d'abus» et «non de performance».

A ce titre, elle n'est donc pas prohibée par son programme antidopage. «Je promets de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour vous reconquérir avec mes actes sur et en dehors de la patinoire», a-t-il ajouté.

Kuznetsov avait largement contribué à la première conquête de la Coupe Stanley des Capitals en 2018, avec 32 points à son actif durant les play-offs (12 buts, 20 passes décisives). La saison passée, il a encore brillé, cumulant 21 buts et 51 passes, sans néanmoins pouvoir empêcher l'élimination de Washington au 1er tour des play-offs par Carolina.

APS

NATATION / 13E ÉDITION DES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE «JUNIORS» (4E JOURNÉE): L'Algérienne Midouni en or sur le 100m / NL

La nageuse Lilia Sihem Midouni a offert à l'Algérie sa première médaille d'or aux Championnats d'Afrique «Juniors» qui se déroulent du 11 au 15 septembre 2019 à la piscine du complexe olympique Radès (Tunis / Tunisie), après s'être imposée en finale du 100 mètres nage libre, disputée samedi soir pour le compte de la quatrième et avant-dernière journée de compétition.

Un peu plus tard dans la soirée, Midouni a bonifié la moisson algérienne d'une médaille d'argent, après sa deuxième place sur 100 mètres papillon, portant ainsi le total à 20 médailles (1 or, 7 argent et 12 bronze).

Les autres médailles d'argent ont été l'œuvre de Bouslane Malak Yamina sur le 200 mètres dos, Lilia Sihem Midouni sur le 50 mètres nage libre, Meriem Imène Khaldi sur le 800 mètres nage libre, alors que Rania Ouras avait remporté deux médailles d'argent, respectivement sur le 100 mètres brasse et sur le 200 mètres brasse, suivie de la médaille d'argent, remportée par l'équipe de Relais 4x100 quatre nages.

Les médailles de bronze quant à elles ont été l'œuvre de Khensa Belkacem sur le 200 mètres brasse et sur le 400 mètres 4/nages, Samara Abdellaoui sur le 400 mètres nage libre, Melissa Touami sur le 200 mètres brasse,



Youcef Fettal sur le 200 mètres brasse, Lilia Sihem Midouni sur le 200 mètres nage libre et sur le 50 mètres papillon, ainsi que Youcef Fettal sur 100 mètres brasse, Aït Mohamed Massinissa sur le

50 mètres papillon, Bouslane Malak Yamina sur le 200 mètres quatre nages et Nari-mane Yamina sur le 200 mètres quatre nages, alors que la onzième et dernière médaille de bronze a été décro-

chée par l'équipe féminine de relais 4x100 nage libre. Au total, 350 nageurs, représentant 35 pays prennent part à cette 13e édition des Championnats d'Afrique «Juniors».

JUDO / COUPE D'AFRIQUE «JUNIORS» : L'Algérie avec quatre représentants à Casablanca

Quatre judokas (Garçons) représentent l'Algérie à la Coupe d'Afrique «Juniors», prévue ce dimanche à Casablanca (Maroc) suivant la liste d'admission dévoilée samedi soir par les organisateurs.

Il s'agit de Mohamed Amine Tahra

(-60 kg), Redouane Messaoud Dris (-66 kg), Karim Oudjane (-73 kg) et Hicham Anouar Abdelkader Hached (+100 kg). Au total, 64 judokas (34 Garçons et 30 Filles), représentant sept nations, prennent part à cette compétition. Avec

39 athlètes engagés (21 Garçons et 18 Filles), le Maroc est le pays le mieux représenté, devant la Tunisie (3G / 6F), le Sénégal (1G / 4F), le Portugal (4G), l'Algérie (4G), le Tchad (1G / 1F) et le Cap Vert (1 F).

HAND - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS (FILLES): La Tunisie remporte le titre pour la première fois

La sélection tunisienne féminine juniors de handball a été sacrée championne d'Afrique, pour la première fois de son histoire, en battant son homologue angolaise (26-25), samedi, en finale de la compétition, disputée à Ni-

amey (Niger). Le sept tunisien a ainsi décroché son billet pour le mondial juniors filles prévu du 28 juin au 11 juillet 2020 en Roumanie.

Les jeunes handballeuses tunisiennes s'étaient qualifiées pour la finale du cham-

pionnat d'Afrique de la catégorie, en battant leurs homologues guinéennes 39-27 (mi-temps: 20-16), en demi-finale.

En match de classement pour la 3e place, la RD Congo a battu la Guinée sur le score 37-25.

La sélection algérienne avait terminé à la 7e place après sa victoire contre le Bénin 30-26, mi-temps (15-30).

Les trois premiers, la Tunisie, l'Angola et la RD Congo sont qualifiés pour le Mondial prévu en Roumanie.

NBA: Les Raptors lancent un hijab à leur griffe

La franchise des Toronto Raptors, qui s'est adjugé son premier titre NBA en juin, vient de lancer un hijab à usage sportif sur lequel sont apposées les quatre griffes de dinosaure qui leur servent de logo. Sur la vidéo promotionnelle postée sur le compte Twitter des Raptors, on voit un groupe de jeunes femmes musulmanes jouant au basket, un hijab (voile islamique) recouvrant leur tête, avec cette phrase en guise de légende: «Inspiré par ces femmes suffisamment courageuses pour changer le jeu». Ces joueuses ne sont pas des comédiennes. Elles sont en réalité membres des Hijabi Ballers, un groupe basé dans le grand Toronto dont l'objectif est de faire connaître et célébrer la pratique sportive par les filles et les femmes musulmanes. «Il y avait une histoire à leur sujet qui a été racontée pendant les play-offs dans le (quotidien) Toronto Star et qui parlait aussi de la façon dont nous sommes connectés avec nos divers groupes de fans, et c'est de là que l'idée est venue. Elles nous ont énormément

inspirés», a expliqué le directeur marketing du club Jerry Ferguson.

«Ce soutien que nous apportent les Raptors permet aux filles qui jouent au basket de le faire avec plus de confiance en elles et de se sentir réellement les bienvenues dans cet environnement», s'est félicitée Amreen Kadwa, fondatrice des Hijabi Ballers. Ce hijab, estampillé Raptors et créé par Nike, l'équipementier

du club et de la NBA, sera mis en vente dans la Scotiabank Arena où joue l'équipe championne NBA en titre.

En 2017, la Fédération internationale de basket avait levé l'interdiction controversée du port du voile par les joueuses professionnelles musulmanes. Cette règle avait incité le Qatar à retirer son équipe féminine de basketball des Jeux asiatiques de 2014.

WTA: Hibino remporte son 2e titre en s'imposant à Hiroshima

La Japonaise Nao Hibino, 146e mondiale, s'est adjugée le deuxième titre WTA de sa carrière en s'imposant au tournoi de Hiroshima grâce à sa victoire en finale devant sa compatriote Misaki Doi (107e) 6-3, 6-2, dimanche. C'est le premier trophée de l'ex-56e mondiale (meilleur classement en 2016) depuis octobre 2015 et sa victoire

à Tachkent. Hibino, 24 ans, avait ensuite perdu trois finales: à Tachkent en 2016 puis à Kuala Lumpur et Nanchang en 2017.

Menée 3-1 dans le premier set, la native de Aichi a empilé neuf jeux pour prendre le premier trophée de la partie (6-3, 4-0) avant un réveil tardif de Doi, incapable d'inverser la tendance.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2021 : 23 joueurs U20 convoqués pour un stage du 22 au 29 septembre à Sidi-Moussa

Vingt-trois joueurs de la catégorie des moins de 20 ans ont été convoqués pour un stage bloqué qui se déroulera du 22 au 29 septembre 2019 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de football (FAF).

«Ce stage s'inscrit dans le cadre de la préparation des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) et il sera ponctué par deux matchs amicaux, contre l'Equipe nationale du Sénégal, prévus les 25 et 28 septembre 2019 dans un lieu qui reste à désigner» a détaillé la FAF dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Outre le Directeur des équipes nationales (DEN) Ludovic Batelli, l'encadrement de la sélection nationale sera assuré par un staff relativement élargi, comportant huit membres, à leur tête le sélectionneur Olivier Meurillon, son adjoint Hocine Abdelaziz et l'entraîneur des gardiens Mohamed Boulifa.

Le médecin de l'équipe sera le Dr Mourad Slimi, épaulé par deux Kinésithérapeutes, à savoir : Lotfi Zerrouki et Lamine Tafat, alors que Mustapha Mes-saoudi et Hannache Djamel seront respectivement adminis-



trateur et responsable du matériel. Les 23 joueurs convoqués sont : Redouane Maâchou, Abdelatif Ramdane, Réda Hamidi, Mohamed Azzi, Chems-Eddine Bekkouche, Khaled Karmal, Ayoub Derbal, Zakaria Bouke-

bal, Fouad Rahmani, Rayane Tobal, Imad Larbi, Mohamed Boukerma, Miloud Dada, Islam Belkheir, Tayeb Alatar, Abdelkarim Boukembouche, Riad Rahmoune, Khalil Bara, Hamza Benseigher, Merouane Zer-

rouki, Lotfi Aouane, Moncef Bekrar et Aymen Sais. Avec dix joueurs convoqués, le Paradou AC est le club le mieux représenté dans cette liste, devant le CR Belouizdad, qui en compte cinq.

LIGUE 1/MC ORAN :

Ultime dérogation pour Cherif El Ouezzani, le CA au box des accusés

L'entraîneur en chef du MC Oran, Si Tahar Cherif El Ouezzani et les membres de son staff technique ont bénéficié d'une ultime dérogation de la part de la Ligue de football professionnel (LFP) pour pouvoir prendre place sur le banc de touche à l'occasion de la réception du MC Alger, hier soir (21h00), en match avancé de la 5e journée du championnat de Ligue 1, a-t-on appris auprès du club oranais.

Cherif El Ouezzani et ses assistants risquent d'être interdits de diriger leurs poulaains du banc de touche à partir de la prochaine journée si leur situation administrative n'est pas réglée, a-t-on prévenu de même source.

Le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 et ses assistants ne disposent toujours pas de contrats, condition sine qua non pour obtenir leurs licences, précise-t-on, imputant la respon-

sabilité aux membres du Conseil d'administration (CA) du MCO qui tardent à établir les documents en question.

Intronisé au poste de directeur général du club phare de la capitale de l'Ouest du pays et responsable technique de l'équipe première aussi cet été, Cherif El Ouezzani n'a jamais été le choix privilégié des actionnaires de cette formation, mais plutôt celui des autorités locales.

Sans président depuis la démission de Ahmed Belhadj dit Baba peu après la fin de l'exercice passé pendant lequel l'équipe a failli rétrograder, le MCO est toujours secoué par une crise administrative difficile à dépasser en raison des interminables conflits prévalant entre les membres de son CA, déplore-t-on dans les milieux de ce club.

Et si Cherif El Ouezzani, en sa qualité de directeur général, a réussi à établir

des licences à ses joueurs, la régularisation de sa situation administration, ainsi que celle de ses adjoints, est du ressort du CA qui a fait jusque-là, la sourde oreille aux différentes demandes dans ce sens de l'entraîneur.

Le coach a même menacé dernièrement de jeter l'éponge si cette situation perdure, surtout qu'au niveau de la LFP l'on n'est pas près de lui délivrer d'autres dérogations en vue des prochaines journées, affirme-t-on encore.

Malgré ses nombreux problèmes, le MCO a réussi un départ honorable en championnat en parvenant à engranger sept points sur douze possibles.

L'équipe reste toutefois sur une défaite, la première cette saison, de son déplacement à Ain M'lila, mercredi passé dans le cadre de la quatrième journée.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION :

Le CR Belouizdad accroche le FC Pyramids (1-1)

Le CR Belouizdad s'est neutralisé avec le club égyptien FC Pyramids (1-1, mi-temps 0-0), en 16e de finale «aller» de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), disputé samedi soir au stade du Caire.

Le meneur de jeu Amir Sayoud a ouvert le score d'une tête à bout portant à la 65', après une balle mal renvoyée par le gardien égyptien Echenaoui, et c'est Mohamed Farouk qui a égalisé à la 75' pour le FC Pyramids, d'une

belle frappe enroulée, à environ 25 mètres du but. Le 16e de finale «retour» est prévu entre le 27 et le 29 septembre courant à Alger, et vu cette bonne opération réalisée au match «aller», les enfants de Laâqiba l'aborderont proba-

blement avec plus de sérénité. Le Paradou AC, l'autre représentant algérien en Coupe de la CAF jouera dimanche au stade du 5-Juillet, où il accueillera les Tunisiens du Club Sportif Sfaxien à partir de 20h45.

COUPE DE LA CAF: Les Ghanéens d'Ashanti Gold s'imposent devant les Marocains de la Renaissance sportive de Berkane (3-2)

La formation ghanéenne d'Ashanti Gold a battu son homologue marocain du club de la Renaissance sportive de Berkane (RSB) (3-2), samedi au stade Len Clay à Obuasi, dans le cadre du premier tour aller de la coupe de la CAF (2019-2020).

L'Ashanti Gold a ouvert la marque sur un coup franc de Eric Donkor à la 16e minute, avant que le capitaine Shafiu Mumuni ne double la mise à la fin de la mi-temps (45e minute).

De retour, les Berkanis ont égalisé grâce à deux réalisations signées Mohamed Aziz, à la 51e minute, et Mohamed Aziz, à la 58e minute. Les Locaux ont repris l'avantage peu avant le sifflet final grâce à un but d'Amos Addai. Le match retour aura lieu le 27 septembre à Berkane au Maroc.

LIGUE DES CHAMPIONS - 16^{ES} DE FINALE «ALLER»: La JS Kabylie bat l'AC Horoya Conakry (2-0)

La JS Kabylie a battu le club guinéen AC Horoya Conakry (2-0, mi-temps 0-0), en 16e de finale «aller» de la Ligue des Champions africaine de football, disputé samedi soir au stade du ter-Novembre (Tizi-Ouzou).

C'est l'attaquant Hamza Banouh qui a offert cette précieuse victoire aux Canaris, en signant un doublé aux 52' et 67'.

Le 16e de finale «retour» est prévu le 29 septembre courant, à Conakry, et avec cette assez belle victoire au match «aller», les hommes du coach Hubert Velud devraient l'aborder avec plus de sérénité.

Le deuxième représentant algérien en Ligue des Champions, l'USM Alger, jouera dimanche soir à Blida, où il accueillera au stade Mustapha Tchaker les Kenyans de Gor Mahia à partir de 20h45.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (4E JOURNÉE) :

Le DRBT gagne et rejoint le tandem RCA-OM en tête du classement

Le DRB Tadjenanet a rejoint le RC Arbaâ et l'Olympique de Médéa en tête du championnat de Ligue 2 de football, après sa victoire samedi soir contre le WA Tlemcen (2-1) pour le compte de la 4e journée, ayant vu les anciens co-leaders s'incliner respectivement chez le MO Béjaïa (2-1) et l'AS Khroub (2-0).

C'est le jeune Abdeali Hadji (22 ans) qui a offert cette précieuse victoire au DRBT, en signant un doublé aux 2' et 60',

alors qu'Abdelhalim Nezouani avait inscrit l'unique but tlemcenien à la 45'+2.

Tadjenanet porte ainsi son capital-points à neuf points, et rejoint ainsi les deux anciens co-leaders, le RC Arbaâ et l'Olympique de Médéa, battus respectivement chez le MO Béjaïa (2-1) et l'AS Khroub (2-0).

Au stade de l'Unité Maghrébine, ce sont Kadri, sur penalty à la 34' et Bousalem (80') qui ont offert la victoire au MOB, alors

que Zermene avait sauvé l'honneur pour le RCA à la 69', au moment où Bouregaâ (9') et Derbal (15') ont permis à l'ASK de dominer l'OM d'entrée de jeu.

Autre bonne opération, celle de l'USM Annaba, qui a remporté sa première victoire de la saison contre le RC Relizane, grâce notamment à Kherifi, auteur de ce but unique à la 13'.

Les Tuniques Rouges quittent ainsi la dernière place du classement, qu'occupe désormais

l'USM El Harrach seule, avec un seul point au compteur, après son nul à domicile contre le MC El Eulma (2-2).

Les Harrachis peuvent tout de même s'estimer heureux d'avoir sauvé les meubles car menés deux fois au score, d'abord par Aït Abdelmalek (16') puis par Bentabet (90'+1), ils avaient réussi à chaque fois à égaliser, d'abord par Bahi (45'+2), puis par Abdet (90'+4).

Dans les autres matchs de

cette 4e journée, le MC Saïda a battu la JSM Béjaïa (1-0) grâce à Gariche (54'), alors que l'ASM Oran s'est remis une nouvelle fois à l'adresse de Hitala pour surprendre l'Amel Boussaâda (1-0), dès la 12'.

De son côté, la JSM Skikda a dominé le nouveau promu OM Arzew (2-1), grâce notamment à Semani (3') et Boutiba (28'), alors qu'itim avait sauvé l'honneur pour les visiteurs à la 47'.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
Cinquième édition, 2019**

« Les vertus du dialogue »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2019, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2019.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2018 - 2019.

Thème du concours: « Les vertus du dialogue »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2019.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ABRAHAM AFFOLE LES COMPTEURS !

Révélation de ce début de saison, l'attaquant de Chelsea, Tammy Abraham (21 ans, 5 matchs et 7 buts en Premier League cette saison), n'en finit plus de faire trembler les filets. Dans la lignée de ses doublés contre Norwich (3-2) et Sheffield United (2-2), l'international anglais a cette fois inscrit un triplé ce samedi en Premier League face à Wolverhampton (5-2) ! Signe de sa forme actuelle, Abraham est seulement le 3e joueur âgé de 21 ans ou moins qui parvient à inscrire deux buts ou plus lors de 3 matchs consécutifs en Premier League. Ses prédécesseurs ? Cristiano Ronaldo en 2006 et Dele Alli en 2017.



VARANE JUSTIFIE LA SAISON RATÉE DES MERENGUE

Dans une interview accordée à l'AFP, le défenseur de l'Équipe de France a tenté de justifier la saison cauchemardesque du Real Madrid (aucun trophée, éliminé en 1/8 de finale de la Ligue des champions). Pour le Lillois, l'accumulation de matchs a été fatale à la Casa Blanca.

« Avec le recul, je pense que c'était un peu inévitable. Quand on vit des saisons avec autant de matches, autant d'intensité, de pression, autant d'années de suite, cela puise énormément d'énergie, que ce soit physique ou mentale, psychologique. Ce sont des efforts énormes. A un moment donné, on est des êtres humains et il y a le contrecoup derrière. C'était difficile d'y échapper, mais on n'a rien lâché, on est resté digne pendant cette saison, on s'est battu pour essayer de donner le meilleur de nous-mêmes. Cela ne nous a pas souri mais on s'est battu pour essayer de rester au top » a déclaré Raphaël Varane au média français.

Matic dans le viseur de la Juventus ?

En quête de renforts, la Juventus serait intéressée par le milieu de terrain de Manchester United, Nemanja Matic. Celui-ci arrive en fin de contrat en juin prochain mais les Red Devils possèdent une option pour prolonger son contrat d'une saison encore.

Malgré sa titularisation face à Leicester samedi lors de la victoire de Manchester United sur les Foxes (1-0), Nemanja Matic n'est pas le premier choix d'Ole-Gunnar Solskjaer. L'international serbe était d'ailleurs remplaçant pendant les quatre premiers matches de la saison en Premier League. Depuis qu'il a rejoint United en provenance de Chelsea en 2017, Matic a fait 88 apparitions pour le club mais n'a remporté aucun trophée.

A la recherche de bons coups sur le marché des transferts, la Juventus qui a déjà fait signer cet été Adrian Rabiot et Aaron Ramsey gratuitement, pourrait réitérer cela en faisant venir Nemanja Matic l'été prochain indique le Mail on Sunday. Le milieu de terrain arrive en fin de contrat avec Manchester United. Recruté par José Mourinho en provenance de Chelsea, le milieu de terrain âgé de 31 ans aurait fait savoir au manager des Red Devils qu'il n'était pas content de sa situation et qu'il envisageait un départ.

Matuidi finalement prolongé ?

Alors que son départ a été envisagé cet été par ses dirigeants, Blaise Matuidi est finalement resté à la Juventus Turin et fait toujours l'unanimité. Si un éventuel retour au PSG semble envisageable, le milieu de terrain de la Vieille Dame pourrait choisir de prolonger son aventure en Italie. Selon les informations de Calciomercato.com, la direction de la Juve envisagerait désormais de proposer une prolongation de contrat au champion du monde. Des négociations seraient déjà en cours avec son agent Mino Raiola.



GUARDIOLA FÉLICITE LIVERPOOL !

C'est l'événement du week-end en Premier League, le champion d'Angleterre, Manchester City a subi sa première défaite face à Norwich City. En conférence d'après-match Pep Guardiola a alors félicité Liverpool pour son titre de champion ... de septembre. "On est en septembre, ok ? Félicitations Liverpool, vous êtes les champions ... On est en septembre, qu'est-ce qu'on peut faire ? On va récupérer, s'entraîner et revenir. On est à cinq points. Mais contre Tottenham, on avait extrêmement bien joué (2-2). Et pour ce qui est d'aujourd'hui, on doit savoir exactement quoi faire dans les moments importants. Mais je félicite Norwich. On doit apprendre de ça."

Le président déjà fan de Ribéry

Auteur d'une belle prestation samedi contre la Juventus Turin (0-0) en Serie A, Franck Ribéry a déjà conquis le public florentin et son président. Le patron américain de la Viola, Rocco Commisso, n'a pas manqué de saluer la prestation du Français après la rencontre. "Je suis enchanté. C'était un match fantastique. Ils n'ont jamais cessé d'attaquer jusqu'au bout. Vous avez vu Ribéry ? Il était meilleur que Ronaldo, Chiesa et Castrovilli ont été phénoménaux. J'avais dit avant la rencontre que je ne reviendrais pas au stade si nous perdions, mais après ça je peux vous dire que je reviendrai", a-t-il lâché.



ALGÉRIE-ANGOLA

Le président de la Cour constitutionnelle d'Angola salue l'excellence des relations entre son pays et l'Algérie

Le président de la Cour constitutionnelle d'Angola, Manuel Miguel da Costa Aragao, a qualifié, hier à Alger, les relations entre son pays et l'Algérie d'«excellentes» et d'«historiques», saluant les efforts constants de l'Algérie en faveur des juridictions constitutionnelles africaines.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, M. da Costa Aragao a qualifié les relations entre les deux pays d'«excellentes» et d'«historiques», saluant le rôle de l'Algérie dans la formation de nombreux cadres angolais ayant contribué au développement de leur pays après son indépendance.

Le responsable angolais qui préside la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) depuis juin 2019 a, en outre, salué le «rôle pionnier de l'Algérie dans la création de cette organisation dont elle abrite le secrétariat national» et ses efforts constants en matière d'appui à ses mécanismes au niveau continental. Mettant en exergue l'im-

portance de cette organisation africaine dans la diffusion de la culture juridique constitutionnelle au service de la consécration de la démocratie et de la protection des droits en Afrique, M. da Costa Aragao a indiqué que l'enjeu de cette organisation qui compte actuellement 46 membres est l'adhésion des huit (8) autres pays africains.

Au terme des discussions bilatérales qui ont été élargies aux délégations des deux pays, un accord de coopération a été signé entre le Conseil constitutionnel et la Cour constitutionnelle d'Angola pour renforcer les voies de promotion de la coopération entre les deux pays dans le domaine judiciaire.

Lors d'une rencontre scientifique, le président du Conseil constitutionnel a prononcé une allocution dans



laquelle il a mis l'accent sur l'importance de l'adoption par les pays africains, à la fin des années 80, des mécanismes de contrôle de constitutionnalité, en les adaptant à leurs spécificités historiques et politiques pour être au diapason de la dynamique de développement de la justice constitutionnelle à travers le monde, en vue de consacrer l'Etat de droit, comme c'est le cas en Algérie». Dans ce sens,

M. Fenniche a mis en exergue le rôle de l'Algérie dans la création d'une organisation africaine de justice constitutionnelle, qu'elle a dotée de tous les moyens nécessaires, car étant le pays-siège de la CJCA, ce qui a permis de renforcer les relations de coopération bilatérale entre les pays membres et entre l'organisation et les organisations continentales et internationales spécialisées.

ARABIE SAOUDITE

L'Algérie condamne avec force les attaques contre des installations pétrolières



L'Algérie a condamné, samedi, avec force les attaques ayant ciblé des installations pétrolières à Abqaiq et à Khurais dans l'est du Royaume d'Arabie saoudite, exprimant son indignation face à toute atteinte aux ressources de ce pays frère.

«Nous condamnons avec force les attaques ayant ciblé, le samedi 14 septembre 2019, des installations pétrolières à Abqaiq et à Khurais dans l'est du Royaume d'Arabie saoudite et exprimons notre indignation face à toute atteinte aux res-

sources de ce pays frère», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Affichant la solidarité de l'Algérie avec le Royaume d'Arabie saoudite et son peuple frère, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a réitéré l'appel de l'Algérie à «éviter l'escalade» et à «faire prévaloir la sagesse et le dialogue».

L'Algérie aspire «au retour de la sécurité et de la stabilité dans la région au mieux des intérêts de nos pays et de nos peuples», a-t-il conclu.

ALGÉRIE-INDONÉSIE

Décès l'ancien président indonésien, Bacharuddin Jusuf Habibie : Le SG du MAE signe le registre de condoléances

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Bladhane, a signé hier au siège de l'ambassade d'Indonésie à Alger, au nom du chef de l'Etat, le registre de condoléances suite au décès de l'ancien président indonésien, Bacharuddin Jusuf Habibie. «C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de l'ancien président de la République d'Indonésie, Bacharuddin Jusuf Habibie. En cette douloureuse circonstance, je tiens à vous ex-

primer, au nom du chef de l'Etat et du peuple et du Gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, mes sincères condoléances», a écrit le Secrétaire général du MAE sur le registre de condoléances. «Avec la disparition de Bacharuddin Jusuf Habibie, l'Indonésie perd un de ses illustres dirigeants qui ont joué un rôle majeur dans la renaissance de l'Indonésie et son processus de développement et la consolidation de sa place dans le concert des nations», a souli-

gné M. Bladhane. Le défunt «a grandement contribué au raffermissement des relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et l'Indonésie», a-t-il ajouté, affirmant que «l'Algérie perd un de ses grands amis». Le Secrétaire général du MAE a conclu «en assurant le peuple indonésien frère et la famille du défunt de sa profonde sympathie, priant Dieu Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis et d'assister les siens en cette épreuve».



DGSN :

Installation du directeur des Renseignements généraux et de celui de la Police générale et de la réglementation

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi a procédé, hier, à l'installation de deux contrôleurs de police, Benyettou Benziane en qualité de directeur des Renseignements généraux, et Si-Mohand Mohamed Saïd en qualité de Directeur de la Police générale et de la réglementation, indique un communiqué de la DGSN. Le nou-

veau Directeur des Renseignements généraux a été installé en remplacement au contrôleur de police, Djamel Benderradji, nommé inspecteur de la Sûreté nationale, tandis que le directeur de la Police générale et de la réglementation a été installé en remplacement au contrôleur de police, Abdennour Hadid, a précisé la même source. La cérémonie d'ins-

tallation qui a eu lieu au siège de la DGSN s'est déroulée en présence des directeurs et chefs des services centraux, en sus de cadres des directions concernées, ajoute le communiqué. Le Chef de l'Etat Abdelkader Bensalah avait opéré, lundi, un mouvement au sein de l'administration centrale de la DGSN, ayant touché onze (11) cadres.



MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une cache contenant des armes et des munitions découverte à Bouira

Une cache contenant des armes et des munitions a été découverte hier à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 15 septembre 2019, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée près de la localité

de Chaabet Akroub, à Djebahia, dans la wilaya de Bouira /1eRM, une cache d'armes et de munitions», a souligné le MDN.

Selon la même source, cette cache contient «un (01) fusil mitrailleur de type FM, quatre (04) fusils de chasse, un (01) fusil à répétition, une (01) grenade ainsi que (233) balles de différents calibres». Trois (03) bombes de confection artisanale et une (01) casemate pour terroristes conte-

nant des produits explosifs et divers objets ont été également découvertes à Médéa (1eRM) par un détachement de l'Armée nationale populaire lors d'opérations de fouille et de recherche menées dans cette région.

Un (01) élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Bouverdès (1eRM) par un autre détachement de l'ANP, a ajouté le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée,

quatre (04) kilogrammes de kif traité ont été saisis par des Gardes-frontières, lors d'une patrouille de fouille menée près de la bande frontalière à Tlemcen (2eRM), alors qu'un autre détachement combiné de l'ANP a appréhendé deux (02) narcotraffiquants et saisi (2367) comprimés psychotropes et un véhicule touristique à Ouargla (4e RM).

Par ailleurs, huit (08) personnes ont été arrêtées à Bordj

Badji Mokhtar (6e RM) par un détachement de l'ANP qui a saisi également deux (02) véhicules tout-terrain, un (01) groupe électrogène et (14) sacs de mélange de pierres et d'or brut. Des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, quant à eux, un (01) individu en possession d'un (01) fusil de fabrication artisanale et deux (02) kilogrammes de poudre noire à Batna (5eRM).